



Assemblée générale

Soixante-troisième session

Documents officiels

26^e séance plénière

Mercredi 15 octobre 2008, à 10 heures
New York

Président : M. d'Escoto Brockmann (Nicaragua)

La séance est ouverte à 10 heures.

Points 57 (suite) et 43 de l'ordre du jour

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

- a) **Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

Rapport du Secrétaire général (A/63/206)

- b) **Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique**

Rapport du Secrétaire général (A/63/212)

2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique

Note du Secrétaire général (A/63/219)

Le Président (*parle en espagnol*) : Les membres se rappelleront que l'Assemblée a tenu le 22 septembre 2008 une réunion de haut niveau sur le thème « Les besoins de développement de l'Afrique : état de la mise en œuvre des différents engagements, défis et perspectives » au titre du point 57 de l'ordre du jour aux 3^e et 4^e séances plénières.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Avant de donner la parole aux orateurs, inscrits pour le débat, je voudrais réitérer ma devise, que l'Assemblée générale commence à bien connaître, à savoir que nous sommes plongés dans une crise économique d'ampleur mondiale et que nous devons redoubler d'efforts pour faire en sorte que la communauté internationale ne renonce pas à aider nos chers frères et sœurs africains sur la voie de leur développement. Au fur et à mesure que la crise financière internationale s'aggrave, je crains de plus en plus que nous ne respectons pas nos engagements. Ce serait un retournement de situation impardonnable qui nous couvrirait tous d'opprobre. Si l'on peut comprendre que les préoccupations politiques et les contraintes financières au niveau national puissent nous faire hésiter, nous ne devons pas pour autant oublier que cette planète est notre foyer à tous et que les Africains sont nos frères et sœurs. Nous ne pouvons pas détourner le regard, comme nous l'avons fait si souvent dans le passé.

Il n'est pas bien vu pour les politiciens de dire ce genre de choses, mais nous sommes arrivés à un moment où des restrictions et même des sacrifices douloureux s'imposent. Mais nous devons tous faire ces sacrifices, sans exception.

Au cours du débat général, nous avons eu l'occasion de tenir une réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique et nous avons passé en revue l'état de la mise en œuvre des différents engagements souscrits. J'ai été encouragé par les

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

déclarations des dirigeants du monde qui nous ont souvent lancé des appels ardents pour que nous honorions nos promesses malgré les nuages qui assombrissent notre ciel. Lorsque nous nous réunirons à Doha à la fin du mois de novembre pour examiner le financement du développement, nous serons au cœur de la tourmente financière. Saisissons toutes les occasions, y compris l'examen des progrès encourageants réalisés dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, auquel nous procédons aujourd'hui, pour réaffirmer notre solidarité et notre détermination de traverser cette tempête ensemble.

M. Olgo Owuor (Kenya) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de parler au nom du Groupe africain. Le Groupe africain s'associe à la déclaration qui sera faite par le représentant d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Le Groupe africain remercie par ailleurs le Secrétaire général de nous avoir présenté les deux rapports (A/63/206 et A/63/212) que nous examinons au titre du point 57 a) et b) de l'ordre du jour, intitulés respectivement « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international » et « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » ainsi que la note du Secrétaire général (A/63/219) soumise au titre du point 43 de l'ordre du jour intitulé « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique ». Nous tenons toutefois à faire observer que le monde a considérablement changé depuis la publication de ces rapports compte tenu de la dynamique de l'économie mondiale, notamment de la crise financière qui frappe actuellement les pays développés.

Dans ce contexte, le Groupe africain s'est félicité de l'adoption de la déclaration politique des chefs d'État et de gouvernement sur les besoins de développement de l'Afrique, le 22 septembre 2008. Cette déclaration constitue un engagement très clair au niveau politique le plus élevé en faveur d'un renforcement de l'appui à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, qui est le cadre principal permettant de garantir un développement socioéconomique durable. Il est également important de signaler que cette déclaration est intervenue à un moment où tous les indicateurs économiques montraient que la mondialisation et le partenariat mondial pour le

développement de l'Afrique n'avaient pas encore délivré les pauvres de l'Afrique de la pauvreté et de la faim déshumanisantes.

En outre, la communauté internationale a entrepris de redynamiser et de renforcer le partenariat mondial entre égaux, fondé sur nos valeurs communes, sur la responsabilité mutuelle, la responsabilité partagée et la détermination à agir collectivement en faveur de notre avenir commun et à mobiliser les ressources nécessaires pour mettre fin à la pauvreté, à la faim et au sous-développement en Afrique. Nous pensons que l'objectif principal de cette entreprise est de traduire les engagements souscrits en actions concrètes.

Il importe de considérer le développement de l'Afrique dans le contexte de l'économie mondiale fragilisée par la crise énergétique, la hausse des prix alimentaires et du pétrole et la crise financière actuelle dans les pays développés. Tout cela contribue aux effets qui entravent la croissance et les perspectives économiques de toutes les économies africaines, avec le risque de provoquer des conséquences graves pour les pays les moins avancés du continent.

La ralentissement évident de la croissance mondiale, le danger représenté par les prix élevés des produits de base et la possibilité de voir s'installer des effets à long terme, l'accès réduit au financement des investissements et l'érosion de l'équilibre de la balance des paiements de nombreux pays menacent de saper les gains politiques que nous avons obtenus au cours de la dernière décennie. Cela pourrait faire sombrer dans la pauvreté des millions de personnes sur tout le continent africain.

Au vu des éléments qui précèdent, la croissance de l'Afrique devrait, selon les prévisions, ralentir en 2008. Les perspectives de croissance de l'Afrique pourraient se dégrader si le ralentissement de l'économie mondiale se prolongeait. C'est pourquoi il est essentiel que les actions de la communauté internationale visent à appuyer les objectifs du NEPAD tendant à améliorer l'infrastructure économique et à créer un environnement propice à l'investissement et à la croissance.

Dans le cadre du NEPAD, les dirigeants africains se sont engagés à consolider la démocratie et la bonne gouvernance et à mettre en œuvre des programmes de développement socioéconomique durable. Le NEPAD a adopté les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en tant que pierre angulaire du

programme de développement de l'Afrique. Le système des Nations Unies dans son ensemble a pour mandat de coordonner des programmes d'action sur le continent dans le cadre établi par le NEPAD. Au niveau national, les OMD inspirent également le cadre des politiques et de la planification nationales. Le Mécanisme d'évaluation intra-africaine est mis en œuvre, fournissant un cadre pour le partage des meilleures pratiques sur le continent. L'assistance et l'appui de la communauté des donateurs sont importants pour la réussite à long terme du NEPAD.

De récents rapports suggèrent que l'Afrique n'est pas en bonne voie pour atteindre les OMD. Pour que l'Afrique atteigne les OMD, il faudra surmonter les crises actuelles et prendre des mesures dynamiques pour accélérer considérablement les progrès. Il est indispensable d'intensifier l'appui fourni aux pays africains pour leur permettre de réaliser les OMD. Il faut en particulier déterminer les besoins précis conformément aux stratégies de développement de l'Afrique. Il faut continuer de traduire les engagements dans des actions concrètes, en particulier dans les domaines du développement et de l'élimination de la pauvreté. À cet égard, le rapport du Groupe de pilotage pour la réalisation des OMD donne des recommandations quant à la manière de relever les défis de la réalisation des OMD.

Nous prenons note du rapport d'activité du Secrétaire général concernant l'application des recommandations sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/63/212). Les causes des conflits en Afrique sont légion. Parmi celles-ci, citons l'extrême pauvreté, la précarité des institutions d'État, la mauvaise gestion des ressources naturelles, le fait que les droits fondamentaux ne sont pas défendus et les graves difficultés que suscitent les changements climatiques.

L'Union africaine s'est engagée à s'attaquer aux conflits et à l'instabilité politique en Afrique, dans le but de faire de l'Afrique un continent sans conflits d'ici à 2010. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine continue de jouer un rôle important dans la prévention et le règlement des conflits dans le continent. C'est pourquoi nous saluons les efforts déployés par l'ONU pour collaborer avec l'Union africaine en vue de renforcer et d'améliorer les capacités de maintien de la paix de l'Union.

L'Union africaine s'efforce de résoudre les difficultés rencontrées par les États membres sortant d'un conflit. La reconstruction et le développement après un conflit font partie des instruments de l'Union africaine conçus pour juguler la gravité et la chronicité des conflits en Afrique et pour parvenir à un développement durable. Les efforts de l'Union africaine en matière de reconstruction et de développement après un conflit visent également à compléter les travaux réalisés par la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies dans le but de recenser les États qui risquent de devenir des États effondrés, en fournissant une aide opportune à ces États et à ces populations, et contribuent ainsi à diminuer le taux de résurgence des conflits dans les pays ravagés par la guerre. La reconstruction et le développement après un conflit soulignent que les stratégies de reconstruction après un conflit établies au sein des communautés et des États et par les communautés et les États eux-mêmes s'inscrivent dans la durée.

Le Groupe africain salue la transmission à l'Assemblée par le Secrétaire général du rapport exhaustif de l'Organisation mondiale de la Santé sur les efforts déployés pour endiguer et faire reculer la progression du paludisme en Afrique (A/63/219). Depuis le début de la Décennie pour faire reculer le paludisme, nous avons vu la communauté internationale et les gouvernements africains eux-mêmes enregistrer des progrès considérables. Les partenariats ont été élargis pour intégrer toutes les parties prenantes et les communautés concernées. Nous remercions particulièrement les partenaires de développement de leur appui constant à cet égard.

L'ONU, de concert avec la communauté internationale à ses côtés, doit afficher une volonté politique sans équivoque pour mettre en œuvre et appliquer les engagements souscrits visant à renforcer le partenariat mondial pour le développement de l'Afrique. Il importe que, conformément à la déclaration sur les besoins de développement de l'Afrique, l'ONU conçoive, d'ici à la soixante-cinquième session de l'Assemblée, un mécanisme de surveillance qui permette d'examiner la mise en œuvre de tous les engagements liés au développement de l'Afrique, en s'appuyant sur les mécanismes existants, afin de faire en sorte que les États Membres continuent de se préoccuper d'aborder les besoins particuliers de l'Afrique. Il en va de la capacité de l'ONU de remplir sa mission d'adopter une approche équitable, intégrée,

coordonnée et globale du partenariat mondial pour le développement de l'Afrique, en vue d'offrir une vie meilleure aux millions de personnes qui vivent en Afrique. C'est le moins que nous pouvons attendre de l'ONU et, en réalité, de chacun d'entre nous.

M. Delacroix (France) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Turquie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie, se rallient à la présente déclaration.

Comme vous nous y avez invités, Monsieur le Président, mon intervention portera à la fois sur le point 57 de l'ordre du jour, concernant le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), et sur le point 43 de l'ordre du jour, relatif à la lutte contre le paludisme, qui concerne d'ailleurs largement l'Afrique.

Concernant le développement de l'Afrique, et comme cela a été souligné à l'occasion de la réunion de haut niveau sur les besoins de développement en Afrique, qui a abouti à l'adoption d'une déclaration politique le 22 septembre (résolution 63/1), de nombreux progrès ont été réalisés par l'Afrique, tant dans son organisation institutionnelle avec le développement de l'Union africaine, que dans le domaine économique. Pour autant, les défis que le continent doit relever demeurent particulièrement importants. Le NEPAD, dont l'ambition est de donner une feuille de route vers la renaissance de l'Afrique, constitue à nos yeux un outil essentiel, et nous nous sommes tous engagés à contribuer activement à sa mise en œuvre dans toutes ses dimensions.

L'Union européenne salue le rythme des examens du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Le suivi de la mise en œuvre des plans d'action élaborés suite à ces évaluations est d'une importance majeure, et il sera au cœur du partenariat entre l'Union européenne et l'Union africaine sur la gouvernance démocratique et les droits de l'homme. L'égalité des droits doit permettre aux femmes de participer pleinement à tous les aspects de la vie économique, sociale et politique. L'Union européenne soutient à cet égard les efforts actuellement déployés par l'Union africaine pour protéger les droits des femmes, et note les propositions présentées par

l'Équipe spéciale pour l'égalité des sexes du NEPAD, visant à apporter un certain nombre de modifications au Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Le NEPAD a également vocation à conforter son action, à travers les initiatives d'intégration régionales, pour promouvoir le développement économique et social de l'Afrique, parallèlement à la sécurité et à la bonne gouvernance. L'Union européenne a noté les progrès, soulignés par le rapport du Secrétaire général (A/63/206), qui ont été réalisés dans de nombreux domaines, au plan national et au plan régional, avec l'appui de la communauté internationale, pour les infrastructures, l'agriculture, la santé, l'éducation, la formation, l'environnement, les technologies de l'information et de la communication, les sciences et les techniques, l'égalité des sexes, la participation de la société civile et le Mécanisme d'évaluation intra-africaine. L'Union européenne reste fermement engagée dans la mise en œuvre du NEPAD, dans un esprit de partenariat.

L'Union européenne appuie les efforts en cours pour le renforcement de la coopération entre le NEPAD et l'Union africaine. La coopération interinstitutions nous paraît importante entre les organisations régionales, et en particulier entre la Commission de l'Union africaine et le NEPAD. L'Union européenne relève avec un grand intérêt l'action engagée en ce sens par M. Jean Ping, Président de la Commission de l'Union africaine, le 10 juin dernier à Addis-Abeba, en vue d'une meilleure intégration entre l'Union africaine et le NEPAD, et elle appuie les travaux engagés. Les crises actuelles et le changement climatique rendent particulièrement nécessaire cette cohérence d'action entre le NEPAD et l'Union africaine. Enfin, l'Union européenne encourage le NEPAD à renforcer ses efforts en faveur de la lutte contre le VIH/sida.

L'Union européenne est engagée pleinement et sans ambiguïté aux côtés du continent africain, comme en témoignent l'adoption de la Stratégie commune Union européenne-Afrique à Lisbonne en décembre 2007, stratégie dont la réalisation se poursuit activement aujourd'hui dans tous les domaines. L'Union européenne est le premier partenaire de développement de l'Afrique : 62 % des aides bilatérales allouées sur le plan régional par l'Union européenne sont allées à l'Afrique, et l'Union européenne a réaffirmé qu'elle tiendrait les engagements qu'elle a pris à l'égard de ce continent.

Comme le souligne le document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1), le développement, les droits de l'homme, la paix et la sécurité sont inextricablement liés et indissociables. La recherche de la paix sur le continent africain constitue donc également l'une des priorités de l'Union européenne, comme en témoigne son engagement pour aider à la prévention et à la résolution des conflits, au maintien de la paix et à la reconstruction. En 2005-2007, dans le cadre de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, 250 millions d'euros ont été transférés pour l'appui à l'architecture africaine et de paix et sécurité, et l'Union européenne a promis 300 millions d'euros supplémentaires pour la période 2008-2010. Elle est présente également pour venir en aide à l'Afrique par son opération « Force de l'Union européenne » (EUFOR).

L'adoption récente de la résolution 62/275 sur les causes des conflits et la proposition d'une paix durable et du développement durable en Afrique a permis des avancées. L'Union européenne demeure engagée pour traiter les causes des conflits et contribuer à la paix durable en Afrique.

Je voudrais à présent axer mes observations sur « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique ». À l'heure actuelle, le paludisme touche encore 40 % de la population mondiale. L'Afrique est particulièrement concernée, puisque sur 105 pays touchés dans le monde par ce fléau, 45 se situent sur ce continent. Il s'agit d'abord d'une tragédie humaine à l'origine de plus de 800 000 morts par an, dont 91 % en Afrique. C'est d'ailleurs la principale cause de mortalité des jeunes enfants en Afrique subsaharienne. Mais les conséquences de cette épidémie vont bien au-delà : il s'agit d'un handicap pour le développement et l'équilibre du continent. On estime qu'en Afrique, le paludisme est à l'origine d'une perte annuelle pour le produit intérieur brut de l'ordre de 12 milliards de dollars. La lutte contre le paludisme doit donc être considérée comme une urgence mondiale en vue de vaincre la pauvreté.

Le rapport transmis par le Secrétaire général (A/63/219) est porteur d'espoir, car il souligne des progrès dans l'éradication de la maladie : certains pays ou certaines régions ont enregistré un net recul du paludisme, parfois jusqu'à 50 %. Il s'agit notamment de l'Érythrée, du Rwanda, de l'Afrique du Sud, de la Namibie, du Swaziland et de Zanzibar. C'est la preuve qu'une action associant à la fois des mesures de lutte

anti-vectorielle, en particulier à travers l'emploi de moustiquaires imprégnées, et le recours aux traitements est efficace et produit des résultats visibles et durables.

L'Union européenne est consciente des obstacles logistiques, mais surtout économiques, auxquels sont souvent confrontés les pays lorsqu'ils mettent en œuvre ces mesures. Elle soutient fortement les actions du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et de la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID) qui ont permis des progrès considérables en matière d'accès aux moustiquaires imprégnées de longue durée et aux traitements ACT à base d'artémisinine. Les pays de l'Union européenne et la Commission représentent en effet 60 % des ressources du Fonds mondial. L'Union européenne tient également à saluer le rôle du Partenariat Faire reculer le paludisme, indispensable à la coordination de l'action internationale contre le paludisme.

L'Union européenne est pleinement engagée dans la lutte contre ce fléau qu'est le paludisme. Elle est déterminée à poursuivre sa mobilisation. Les résultats observés dans certains pays démontrent que l'éradication de la pandémie est à note portée. Nous pouvons atteindre l'Objectif 6 du Millénaire, à savoir maîtriser le paludisme et inverser la tendance actuelle d'ici 2015. Pour cela, la mobilisation doit être globale et rassembler les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé et la société civile. Nous devons poursuivre nos efforts. Les populations vulnérables doivent être le centre de toute notre attention, et en particulier les femmes enceintes et les enfants dont dépendra l'avenir du continent africain.

M. Pramudwinai (Thaïlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) : Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viet Nam.

Les problèmes de l'Afrique sont les problèmes du monde. Si on réussit à mener à bien le développement de l'Afrique, dont la population totale dépasse 920 millions d'habitants, ce sera un succès pour nous tous. C'est le moment critique pour le développement de l'Afrique. Nous sommes arrivés à mi-parcours dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il ne reste que sept ans avant la date limite de 2015; or les tâches à accomplir sont toujours redoutables. D'après les rapports du Secrétaire

général sur la question, malgré les bons résultats économiques obtenus récemment dans l'ensemble dans de nombreux pays africains, aucun d'entre eux n'est en mesure de réaliser tous les OMD. Les crises alimentaires, pétrolières et financières, le changement climatique, le non-respect des engagements pris en matière d'aide publique au développement (APD) et l'enlisement des négociations du cycle de Doha ont sapé leurs efforts de développement.

Tout espoir n'est pourtant pas perdu. Grâce à la détermination résolue des dirigeants africains et de leurs peuples, il y a des signes clairs de progrès. La communauté internationale doit s'appuyer sur cette évolution positive et redoubler d'efforts pour aider les pays africains à aborder les tâches formidables qu'ils doivent accomplir. L'ONU et ses organes compétents peuvent jouer un rôle plus grand dans cette entreprise.

La communauté internationale devrait mettre l'accent sur la constitution et le renforcement de partenariats pour le bien de tous et non pas pour créer une dépendance. Ainsi, la détermination de l'Afrique à prendre en charge son propre développement et à travailler avec les partenaires de développement dans une atmosphère de respect et d'égalité, consacrée dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), devrait être vigoureusement appuyée.

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est appuie la volonté de mettre en œuvre le NEPAD. Elle le soutient car il mobilise et renforce la coopération entre les organisations régionales. Cette synergie a le potentiel de susciter des résultats positifs et dynamiques en matière de développement. L'ASEAN continuera également d'appuyer le NEPAD en tant que cadre cohérent et concerté d'examen des questions de développement de l'Afrique. Dans le cadre de cette dynamique, l'Association appelle la communauté internationale à s'appuyer sur l'élan créé par la réunion récente de haut niveau pour répondre aux besoins de développement de l'Afrique, qui a eu lieu le 22 septembre 2008 à New York. La déclaration politique adoptée à la fin de cette réunion contient toutes les réponses sur le meilleur moyen de satisfaire efficacement les besoins de développement de l'Afrique. Il suffit d'honorer les engagements déjà pris et de passer des paroles aux actes. À cet égard, l'ASEAN se félicite du mécanisme formulé lors de la réunion de haut niveau pour examiner le respect complet, en temps voulu, de tous les engagements liés aux besoins de développement de l'Afrique.

L'appui vigoureux de l'Asie au développement de l'Afrique ne devrait pas être une surprise car nous avons une longue histoire de fraternité. Le premier Sommet Asie-Afrique a eu lieu à Bandung en Indonésie et a donné naissance à « l'esprit de Bandung », un esprit de solidarité, d'amitié et de coopération entre l'Asie et l'Afrique. Cet esprit a été réaffirmé par la participation du Président de l'Afrique du Sud de l'époque, M. Thabo Mbeki, au nom de l'Union africaine, au huitième sommet de l'ASEAN tenu à Phnom Penh au Cambodge en novembre 2002. Lors de cette réunion, le Président Mbeki a non seulement rappelé les racines historiques de la coopération entre l'Asie et l'Afrique, mais il a également félicité l'ASEAN pour ses programmes de coopération Sud-Sud.

Ces liens de fraternité sont forts parce que les dirigeants de l'ASEAN reconnaissent qu'ils ont beaucoup en commun avec les aspirations africaines. Sur cette base, ils reconnaissent la nécessité d'intensifier le dialogue entre l'Association et l'Union africaine. Les dirigeants ont également pris des mesures pour promouvoir des liens plus étroits entre l'Asie et l'Afrique, notamment en convoquant une conférence ASEAN-NEPAD. Ce souhait a pris la forme d'un processus lancé par la Conférence des organisations sous-régionales d'Asie et d'Afrique. Ce processus a été adopté à Bandung en Indonésie en 2003. La deuxième conférence a eu lieu à Durban en Afrique du Sud en 2004.

En 2005, le Sommet Asie-Afrique organisé à Bandung pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'esprit de Bandung a lancé le Nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique. Ce partenariat est ancré dans un cadre appelant à la solidarité politique, à la coopération économique et à l'amélioration des relations socioculturelles. En tant que manifestation de la collaboration entre pays du Sud, cette initiative devrait bénéficier de tout l'appui du Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du Programme des Nations Unies pour le développement.

Alors que les pays africains créent des liens plus étroits entre eux, l'ASEAN se transforme également en communauté fondée sur des règles et axée sur la population pour intégrer l'Asie du Sud-Est. Ce faisant, l'Association continuera de fonctionner en tant qu'organisation tournée vers l'extérieur avec un programme axé sur l'établissement de partenariats mondiaux avantageux, et notamment d'étroites relations de travail avec l'Afrique.

On a déjà jeté des bases solides pour instituer ces liens avec l'Afrique. Les pays de l'ASEAN ont ouvert la voie grâce à de nombreux projets de partenariat avec les pays africains. Aujourd'hui, les décideurs, les acteurs et les experts du développement dans différents domaines venant des pays de l'ASEAN travaillent de concert avec leurs homologues dans de nombreux pays africains sur des questions telles que la mise en valeur des ressources humaines, le renforcement des capacités, la santé publique, les maladies infectieuses, la sécurité alimentaire, la pêche et le développement agricole.

L'Association souhaite explorer d'autres possibilités de partenariat avec l'Afrique. Comme nous sommes nous-mêmes des pays en développement, les pays de l'ASEAN comprennent la nature des difficultés que connaissent les pays africains. Nous sommes donc disposés à faire profiter nos partenaires africains de nos expériences et de ce nous avons appris en nous attaquant aux problèmes de développement qui ressemblent beaucoup à ceux que les pays africains connaissent aujourd'hui. D'autres formes de partenariat, tel que le partenariat trilatéral, devraient aussi être davantage encouragées pour maximiser le potentiel synergétique des partenariats entre l'Afrique, l'ASEAN et les pays donateurs pour répondre aux besoins de développement de l'Afrique.

L'Association est convaincue que le développement rationnel et durable de tout pays ou région exige un environnement international propice pour aboutir. Le développement de l'Afrique ne fait pas exception. C'est pourquoi l'ASEAN suit de très près la tempête financière mondiale qui se prépare. Nous, pays de l'ASEAN, avons appris par notre propre expérience douloureuse des années 90 qu'une grande crise financière peut engendrer des crises multiples ayant de lourdes conséquences pour le développement des nations proches ou lointaines. L'Association invite donc toutes les parties intéressées à travailler ensemble pour mettre fin à la course actuelle à l'abîme et pour éviter la panique dans l'économie mondiale.

Elle appelle ses partenaires de développement à prendre des mesures pour veiller à que la crise actuelle des marchés financiers mondiaux n'ait pas d'effets négatifs sur les partenariats de développement et ne fasse pas obstacle à l'aide aux pays en développement, notamment en Afrique. Les donateurs ne devraient pas laisser la crise financière actuelle les détourner de leurs promesses d'intensifier leur aide et d'inverser la tendance au ralentissement des décaissements au titre

de l'APD dans les années à venir. Des mesures devraient également être prises pour que l'APD vienne mieux appuyer les stratégies nationales de développement adoptées par les pays africains.

L'ASEAN est convaincue que le bon fonctionnement d'un système commercial mondial ouvert et équitable est essentiel à la coopération internationale pour le développement. La nécessité d'un tel système ne s'est jamais fait sentir plus fortement ou de manière plus pressante, notamment pour les produits agricoles. Ces produits représentent les principales exportations des pays en développement d'Asie, d'Afrique et d'autres régions du monde. Nous appelons donc toutes les parties concernées non seulement à reprendre rapidement les négociations de Doha mais à les mener à bonne fin.

C'est maintenant que chacun de nous doit faire preuve de dynamisme et que nous devons tous jouer un rôle de mobilisation collective. Nous savons tous ce qu'il faut faire pour que l'Afrique puisse atteindre les OMD : tout ce que nous avons à faire est d'œuvrer ensemble afin de matérialiser cet objectif. L'ASEAN est prête à faire le nécessaire et compte bien renforcer ses partenariats avec l'Afrique dans tous les domaines d'intérêt mutuel.

M. Talbot (Guyana) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, étant donné que cette intervention est la première qui est faite au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) dans le cadre de la plénière de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, permettez-moi de vous adresser les félicitations de tous les membres de la CARICOM pour votre élection ainsi que nos meilleurs vœux de succès dans la conduite des importantes délibérations de cette session.

Je suis particulièrement heureux de traiter le thème du débat d'aujourd'hui – « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) » – au nom des 14 États membres de la CARICOM qui sont Membres de cette Organisation. Les Caraïbes sont solidement attachées au continent africain par des liens ombilicaux forgés par la terrible épreuve de la traversée de l'Atlantique, nourris par la lutte contre le colonialisme et l'apartheid, et entretenus aujourd'hui par la conscience d'un but commun et d'une destinée commune. La CARICOM est heureuse de renouveler sa solidarité avec l'Afrique dans sa quête d'une paix et d'un développement durables, du développement durable et d'une démocratie renforcée, garantissant à

tous ses citoyens le plein exercice des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales.

La réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement, tenue le 22 septembre 2008, a pris note de l'état de la mise en œuvre des différents engagements, des obstacles rencontrés et des moyens de progresser, et a adopté une Déclaration politique (résolution 63/1). Cette réunion, qui faisait suite à d'autres telles que la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, a contribué à maintenir l'attention considérable que la communauté internationale a à juste titre consacrée à l'Afrique.

L'Afrique et ses partenaires ont pris plusieurs mesures pour permettre des progrès dans l'application des plans et stratégies nationaux et sous-régionaux de développement. Le plus remarquable, cependant, est que l'action de l'Afrique est coordonnée et prend corps dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, cadre général pour le développement socio-économique du continent. La CARICOM a observé avec beaucoup d'intérêt les mesures qui ont été prises pour appliquer ce cadre stratégique pour le développement de l'Afrique.

La quête de l'Afrique est entravée par une multitude d'obstacles dont des problèmes liés à l'insuffisance des infrastructures, à la faiblesse de l'industrialisation et à l'absence des capacités humaines et institutionnelles requises. Le continent a besoin de voir une augmentation considérable des investissements dans ces domaines s'il veut poser des bases solides permettant une croissance soutenue et un développement durable. Comme le relève le rapport du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, la région a connu pendant les périodes de croissance accélérée une croissance de 3,6 % par an, qui est tombée à 2,7 % pendant les périodes de chute de la croissance. En outre, l'instabilité de la croissance en Afrique subsaharienne est environ cinq fois plus importante que celle observée d'une manière générale dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, comme l'atteste le coefficient de variation de la croissance du PIB par habitant. La CARICOM souligne dès lors l'urgence de résoudre les grands problèmes de l'Afrique.

Il ne fait aucun doute que l'Afrique ressentira certains des effets de la crise financière actuelle, qui a assombri les perspectives de l'économie mondiale. Ses

marchés traditionnels sont en jeu. Et la menace d'une nouvelle réduction de l'aide publique au développement est désormais une réelle éventualité alors que de nombreux pays développés s'emploient à sauver leurs systèmes bancaires et financiers du désastre. La crise vient aujourd'hui souligner de manière frappante notre interdépendance mutuelle à l'échelle mondiale. Après la crise alimentaire et la hausse du prix des carburants, la crise financière rappelle aussi brutalement que les politiques des pays d'importance systémique ont une incidence considérable sur la situation des États partout dans le monde, et particulièrement sur ceux du continent africain.

Une responsabilité particulière est donc dévolue aux pays développés, qui doivent veiller à ce que leurs politiques nationales et internationales contribuent à garantir la paix, la stabilité et la prospérité dans le monde. De notre point de vue, cela suppose une plus grande cohérence au niveau de plusieurs domaines d'action, notamment les politiques en matière de finance, de commerce, de développement et d'environnement. La CARICOM souligne que, comme il est indiqué dans la Déclaration du 22 septembre, tous les engagements pris envers l'Afrique et par elle afin de répondre de manière globale aux besoins particuliers du continent en matière de développement doivent effectivement être mis en œuvre et bénéficier d'un suivi adéquat de la communauté internationale et de l'Afrique elle-même.

Pour l'heure, l'Afrique n'est pas prête à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015. Mais il est tout aussi évident qu'au rythme actuel, l'engagement de doubler l'aide à l'Afrique d'ici à 2010, énoncé au Sommet du Groupe des Huit tenu à Gleneagles, ne sera pas tenu non plus. Bien que la communauté internationale ait fourni une aide pour le développement de l'Afrique, il faut sensiblement augmenter cette assistance et accroître son efficacité. Dans certains cas, les programmes d'appui n'ont pas été suffisamment adaptés aux besoins et spécificités des différents pays africains. Il est donc essentiel que toutes les promesses en matière d'aide publique au développement faites par les pays développés soient honorées, de manière à améliorer les chances de réaliser les OMD en Afrique.

Des avancées considérables sont possibles si la communauté internationale traduit ses nombreux engagements en actions concrètes. Le défi de la viabilité de la dette de l'Afrique doit aussi être abordé

de façon cohérente, et nous devons faciliter et promouvoir les activités commerciales internationales de l'Afrique, notamment grâce à l'intégration régionale et à une plus grande intégration dans l'économie mondiale, en restant attachés à un système commercial multilatéral efficace, réglementé, ouvert, équitable et non discriminatoire, propre à promouvoir le développement durable. En outre, étant donné l'importance de l'agriculture dans le développement du continent et afin de faire face à la crise alimentaire actuelle, les pays africains devraient s'efforcer d'atteindre l'objectif fixé dans la Déclaration de Maputo, à savoir consacrer 10 % des dépenses publiques à l'agriculture et au développement rural et lancer une révolution verte en Afrique, et la communauté internationale devrait les soutenir vigoureusement dans cette entreprise.

En effet, l'Afrique se heurte toujours à de formidables obstacles dans ses efforts visant à asseoir les conditions essentielles de la paix et du développement. La CARICOM applaudit les succès obtenus par l'Afrique en la matière, tout en observant ses reculs avec préoccupation, consciente du dramatique coût humain et économique des conflits armés et de la pauvreté absolue. Une attention accrue doit donc être consacrée à l'élimination de tout un ensemble de facteurs internes et externes qui engendrent des conflits et contrecarrent le développement. Nous appuyons aussi les efforts déployés par l'Afrique pour améliorer la gestion économique et politique et pour renforcer les mécanismes de participation, d'inclusion et d'autonomisation de tous les secteurs de la société – y compris la société civile, les femmes et les fillettes, les communautés et les ménages –, de manière à les associer à la vie politique et au processus de développement. Comme l'Afrique, la CARICOM considère qu'une bonne gouvernance crée les conditions de la paix, de la sécurité et de la prospérité. Dans ce contexte, nous avons noté avec intérêt l'élaboration et la mise en œuvre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine qui nous semble constituer un instrument précieux à cet égard.

Le constat le plus remarquable de la réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement qui s'est tenue en septembre est peut-être qu'on ait reconnu que l'Afrique est capable de résoudre les problèmes auxquels se heurte et qu'elle a consenti beaucoup d'efforts en ce sens. Ces initiatives

doivent cependant être appuyées et complétées par des efforts de la part de la communauté internationale.

Le rapport du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique indique clairement que la pleine mise en œuvre de politiques appropriées peut donner des résultats de développement vérifiables qui peuvent contribuer à garantir l'usage efficace de ressources internes et externes, et notamment à poser les bases d'une croissance économique solide. L'Afrique tient lieu de baromètre des progrès généraux du développement. La communauté internationale doit saisir la chance qu'elle offre.

À cet égard, les succès obtenus dans la réalisation de tel ou tel objectif dans divers pays montre que des progrès rapides peuvent être faits quand des politiques intérieures saines sont assorties d'un soutien technique et financier substantiel de la communauté internationale. La CARICOM salue l'esprit d'initiative manifesté par les pays africains pour régler leurs principaux problèmes et élaborer une stratégie pour la région dans le contexte de l'Union africaine, ainsi que dans le cadre d'autres arrangements nationaux et sous-régionaux.

La CARICOM a suivi avec le plus grand intérêt les efforts novateurs de l'Union africaine pour établir de nouveaux arrangements institutionnels. Ces efforts sont destinés à accélérer l'intégration sur le continent afin de permettre à l'Afrique de prendre la place qui lui revient dans le monde et de renforcer ses relations avec la diaspora. Comme l'a montré la visite d'une délégation de l'Afrique de l'Est au secrétariat de la CARICOM la semaine dernière nous avons de larges possibilités d'échanger nos expériences en matière de développement et dans d'autres domaines dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Pour terminer, la CARICOM appelle la communauté internationale à renforcer considérablement son appui au développement de l'Afrique par l'intermédiaire du NEPAD. Nous comptons également collaborer avec nos frères et nos sœurs d'Afrique pour renforcer les mécanismes institutionnels de coopération entre l'Afrique et les Caraïbes à l'appui d'objectifs de développement communs. La CARICOM ne cessera jamais d'apporter son appui à l'Afrique pour qu'elle continue de progresser et réalise pleinement ses aspirations.

M. Christian (Ghana) (*parle en anglais*) : Le Ghana s'associe aux déclarations faites au nom du Groupe africain et du Groupe des 77 et de la Chine.

Le Secrétaire général a parlé, à juste titre, d'urgence du développement à propos des difficultés de développement de l'Afrique. Nous sommes conscients que les conditions élémentaires nécessaires à une paix et un développement soutenus ne sont pas toujours réunies sur le continent. Les problèmes posés par la pauvreté, des institutions publiques peu solides, la mauvaise gestion des ressources naturelles, l'absence de protection des droits de l'homme et les menaces liées aux changements climatiques persistent.

L'Acte constitutif de l'Union africaine reconnaît que les conflits que connaît l'Afrique constituent un obstacle majeur à son développement socioéconomique. Les dirigeants africains se sont aussi fait à l'idée qu'outre le triste héritage du passé, l'appauvrissement du continent était dû en partie aux défaillances des politiques suivies par de nombreux pays dans la période qui a suivi l'indépendance.

Voilà où en était le continent lorsque le Secrétaire général a écrit son rapport novateur sur « les causes du conflit et la promotion d'une paix durable et du développement durable en Afrique » (A/52/871). Des progrès considérables ont été faits depuis la parution de ce rapport en 1998. Aujourd'hui, le nombre de pays africains touchés par des conflits est moins élevé qu'il y a 10 ans. L'action institutionnelle plus efficace menée pour faire face aux conflits par l'intermédiaire des opérations de maintien de la paix, notamment par les Africains eux-mêmes, a beaucoup contribué à contenir des conflits violents sur le continent.

Les dirigeants africains de la nouvelle génération, déterminés à changer de cap, ont adopté le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) comme cadre de développement stratégique pour faire face aux nombreuses difficultés en matière de développement que connaissent le continent et ses populations. Le NEPAD établit les conditions d'un développement durable en garantissant la paix et la sécurité, en instaurant peu à peu la démocratie et la bonne gouvernance, en générant des réformes des orientations nationales et des investissements accrus dans les secteurs prioritaires, et en mobilisant les ressources nécessaires au développement. En outre, les dirigeants se sont engagés à promouvoir activement les droits de l'homme, l'état de droit et la consolidation de

la démocratie, par exemple en souscrivant au Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Cependant, alors que les pays africains se lancent dans cette entreprise, ils continuent à faire face à des défis redoutables qui les dépassent. Des facteurs tels que la crise financière mondiale actuelle, l'impasse dans laquelle se trouve le Cycle de négociations commerciales de Doha consacrées au développement et l'absence en général d'environnement économique international favorable continuent à entraver les efforts de développement de l'Afrique à la fois directement et indirectement.

De nombreux pays africains se sont engagés à porter leurs budgets de santé à 15 % des dépenses publiques, de façon à lutter contre des maladies telles que le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies infectieuses, mais à ce jour, quelques pays seulement ont atteint cet objectif. C'est parce que les contraintes financières et institutionnelles chroniques auxquelles se heurtent la plupart des pays africains ont été aggravées par la fuite des cerveaux, ce qui s'est traduit par le départ massif de médecins, d'infirmières et d'autres professionnels de la santé, formés avec de maigres ressources et en nombre déjà limité, en quête de meilleures conditions d'emploi à l'étranger. La fuite des cerveaux a également concerné des professionnels et du personnel qualifié d'autres secteurs de l'économie, privant ainsi les pays touchés du capital humain dont ils ont si cruellement besoin pour le développement.

Dans le domaine de l'éducation, le Ghana trouve inacceptable qu'actuellement 1,4 million d'enfants ghanéens n'aillent pas à l'école. Afin de remédier à la situation, le Gouvernement fait d'importants investissements dans le système national d'éducation à tous les niveaux. Par exemple, le Ghana a lancé des réformes de l'enseignement afin que le pays soit mieux en mesure d'atteindre l'objectif 2 des objectifs du Millénaire pour le développement. La pierre angulaire des réformes est l'introduction de l'enseignement de base gratuit et obligatoire pour tous de la maternelle au collège en passant par le primaire.

Nous utilisons divers mécanismes, tels que l'octroi d'une allocation par enfant scolarisé et un programme d'alimentation dans les écoles, afin d'accroître la fréquentation scolaire. L'éducation des filles fait l'objet d'une attention particulière, et en moyenne, le taux de scolarisation des filles a dépassé celui des garçons. Afin d'atteindre ses objectifs et

d'assurer une éducation de qualité, le Gouvernement s'efforce inlassablement d'améliorer les conditions d'emploi des enseignants ghanéens, grâce notamment à des programmes de recyclage et d'amélioration de leurs capacités professionnelles, en plus d'augmentations substantielles des salaires.

Jusqu'à présent, les résultats de nos efforts ont été mitigés. La résistance à la scolarisation persiste en raison, entre autres, de facteurs culturels et économiques. Il existe de grandes disparités dans l'accès à l'éducation entre les diverses régions ainsi qu'entre les zones urbaines et rurales. Ces inégalités dans l'accès à l'éducation semblent avoir été aggravées par notre taux de natalité élevé, ainsi que par l'urbanisation rapide. Nous nous heurtons également aux difficultés que posent des moyens de formation insuffisants et obsolètes, et une logistique défectueuse et à toute une série d'autres problèmes.

En dépit des difficultés actuelles dans le secteur de la santé, le Ghana continue de s'employer à atteindre les objectifs 4, 5 et 6 des OMD. Grâce au Plan national d'assurance maladie, qui a été lancé et est encore en cours d'améliorations, le Gouvernement vise à augmenter l'accès du public aux services de santé, à améliorer la qualité et l'efficacité des prestations de soins de santé, ainsi qu'à améliorer et accroître les programmes d'éducation sur les soins de santé préventifs et curatifs. Le Ghana est également parvenu à instaurer des soins médicaux gratuits pour les femmes enceintes afin d'encourager davantage de femmes à utiliser les installations médicales modernes, de réduire les risques liés au recours à des accoucheuses traditionnelles non qualifiées et de promouvoir ainsi la santé reproductive en général.

Bien que nos efforts aient permis de réduire considérablement la mortalité infantile, le Ghana aura du mal à atteindre le taux de réduction prévu pour 2015, à cause de l'accès limité aux installations de santé, y compris le ratio élevé médecin-patient, et de la difficulté en général à retenir le personnel de santé, problème que le pays connaît depuis assez longtemps maintenant.

Nous comptons sur l'appui continu de nos partenaires de développement pour combler le manque de fonds pour les secteurs de l'éducation et de la santé, qui a des implications importantes pour les autres OMD. Le Gouvernement collabore avec des organismes tels que l'UNESCO, l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé, le Ministère britannique du développement

international et l'Agency for International Development des États-Unis, parmi d'autres partenaires bilatéraux, pour compléter ses efforts.

Le paludisme reste l'une des maladies les plus mortelles en Afrique, tuant plus d'un million de personnes chaque année, essentiellement des enfants et des femmes enceintes. Bien que la maladie soit très répandue, elle ne jouit pas de la même visibilité que d'autres problèmes de santé ayant une ampleur et des effets analogues. Au Ghana, le paludisme sévit dans tout le pays et est à l'origine de plus de 40 % des consultations médicales et d'environ 20 % des décès d'enfants de moins de 5 ans.

Ces dernières années, plusieurs pays africains se sont engagés à juguler le paludisme. En 2000, 44 dirigeants africains ont signé la Déclaration d'Abuja engageant leurs pays à s'efforcer d'atteindre une baisse de 50 % des décès pour cause de paludisme d'ici à 2010. Ces efforts ont été appuyés par les partenaires de développement dans le cadre de programmes tels que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et l'Initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme lancée par le Gouvernement des États-Unis pour fournir des ressources financières aux pays africains afin de combattre le paludisme. Un rapport récent de l'ONU a confirmé qu'un plus grand nombre d'enfants africains disposaient de moustiquaires traitées aux insecticides et étaient soignés pour le paludisme.

On redoute cependant que de nombreuses nations africaines ne parviennent pas à réaliser l'objectif consistant à maîtriser la maladie et à inverser la tendance actuelle. C'est dans ce contexte que nous louons l'initiative du Secrétaire général Ban Ki-moon de mettre fin aux décès causés par le paludisme d'ici à 2010. C'est une initiative audacieuse mais réalisable, si l'on dispose de la direction, de l'engagement et de la volonté nécessaires pour combattre le paludisme. Nous devons impérativement travailler ensemble pour réaliser cette vision. Mettre un terme aux décès causés par le paludisme permettra de lever un obstacle majeur au développement économique et de fournir l'élan nécessaire pour atteindre au moins quatre des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons déjà parcouru la moitié du chemin jusqu'à la date butoir de 2015 pour la réalisation des OMD. C'est pourquoi l'urgence de l'appel à l'action lancé par le Secrétaire général ne peut être surestimée.

M. Salgueiro (Portugal), Vice-Président, assume la présidence.

L'Afrique est dotée de ressources naturelles qui représentent un vaste potentiel dont on peut tirer parti pour le développement du continent. Nous reconnaissons qu'en combinant de saines politiques intérieures au respect, dans les délais prescrits, des promesses de soutien faites de longue date, l'histoire du continent pourrait changer en 2015.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le développement socioéconomique graduel du continent africain est une condition indispensable pour lutter efficacement contre les menaces et les défis mondiaux, notamment dans le domaine de la sécurité. La Russie appuie pleinement les efforts déployés par la communauté internationale pour transformer l'Afrique en zone de partenariat actif et instaurer sur le continent les conditions nécessaires à la paix et au développement durable. Nous sommes fermement résolus à respecter les obligations internationales d'assistance à l'Afrique, notamment en ce qui concerne les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, et la réalisation du programme du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies des rapports détaillés qu'il a fournis sur la mise en œuvre du NEPAD (A/63/206 et A/63/212). Nous continuons à considérer que cette initiative est pour les pays du continent le principal moyen de réaliser les OMD. Le NEPAD sert de plate-forme universellement reconnue de coopération avec l'Afrique et de point de référence majeur pour l'examen par la communauté internationale des questions liées à l'assistance internationale fournie au continent, notamment dans le cadre de l'ONU, du Groupe des Huit et de son Forum pour le partenariat avec l'Afrique.

La Russie se félicite des résultats de la réunion de haut niveau consacrée aux besoins de l'Afrique en matière de développement, que l'Assemblée générale a tenue le 22 septembre. La déclaration politique adoptée à la réunion reflète la volonté des États Membres de renforcer et d'intensifier la coopération internationale pour apporter une solution à long terme aux besoins de développement spécifiques de l'Afrique. La tâche prioritaire à l'heure actuelle est de garantir une mise en œuvre efficace des obligations contractées par toutes les parties.

Comme l'a confirmé une fois de plus la réunion, le continent africain réclame une attention particulière de la communauté internationale dans le contexte de la réalisation des OMD. Nous nous félicitons de la volonté des dirigeants africains d'atteindre les OMD. Nous saluons les progrès réalisés dans une série de domaines, par exemple, la dynamique positive en vue d'assurer l'accès à l'éducation élémentaire en Afrique subsaharienne. Le retard dans la réalisation des OMD demeure toutefois important dans des domaines tels que la réduction des taux de mortalité maternelle et infantile, l'éradication du VIH/sida, les soins de santé garantis, et beaucoup d'autres.

La Russie se prononce systématiquement en faveur du renforcement de la coopération internationale afin de mettre en place sur le continent des mécanismes fiables pour le développement durable et pour la consolidation de la stabilité de la région. Répondre aux besoins spécifiques de l'Afrique, notamment lutter contre la pauvreté, constitue une des priorités de la politique russe en matière d'assistance au développement international. Pendant de nombreuses décennies notre pays, animé par des principes de solidarité et de partenariat équitable, a fourni une aide considérable aux pays africains. Notre aide a permis à nombre de gouvernements de résoudre de vastes problèmes économiques et de jeter les bases de leur industrialisation. La Russie, en tant que partenaire responsable dans le domaine du développement qui veut rétablir son potentiel de pays donateur, va continuer à contribuer sensiblement aux efforts internationaux en vue de fournir divers types d'assistance à l'Afrique.

Nous jouons déjà un rôle clef dans le domaine de l'allègement de la dette. Dans les deux dernières années, la Russie a annulé la dette des pays africains à hauteur de 10 milliards de dollars, ce qui a pratiquement doublé la somme totale des annulations. En même temps, nous augmentons nos contributions aux programmes internationaux d'aide au développement. La somme globale de notre contribution volontaire au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme s'est élevée à 40 millions de dollars. Nous avons consacré 20 millions de dollars à la lutte contre le paludisme, 18 millions de dollars à l'éradication de la poliomyélite, la majeure partie de ces fonds étant consacrée au continent africain.

L'une des tâches prioritaires à ce stade est d'encourager les investissements dans l'infrastructure

des pays africains, notamment dans le domaine des questions transfrontières. L'assistance de la Russie à l'Afrique lui permet de mener à bien de nombreux projets d'investissement. De très importantes sociétés russes opèrent en Angola, en Côte-d'Ivoire, en Guinée, au Nigeria, au Gabon, en Afrique du sud, en Algérie, en Libye et en Égypte. Mécanisme très utile pour appuyer les investissements, le développement de l'esprit d'entreprise et les activités novatrices, le Fonds du NEPAD pour l'Afrique qui finance des mesures visant à créer un climat plus favorable aux investissements. L'un des domaines sur lequel porte ces efforts est l'assistance aux investissements dans les petites et moyennes entreprises, ainsi que le développement du système de microfinancement.

La Russie a appuyé l'initiative visant à former des partenariats en vue d'accroître l'efficacité du secteur financier en Afrique. Les orientations prioritaires de la coopération comprennent la diversification et l'élargissement de l'accès aux services financiers accessibles aux pauvres, l'augmentation de la transparence de l'aide et des capacités d'absorption des gouvernements bénéficiaires.

Le problème de la faim et du ravitaillement reste l'un des défis socioéconomiques majeurs auquel font face la majorité des pays du continent. Nous estimons que la Déclaration de Rome et le cadre général d'action préparé par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire peuvent servir de base solide pour consolider les efforts de la communauté internationale à cette fin.

Dans le contexte de la crise alimentaire mondiale, il est plus important que jamais d'adopter des mesures visant à augmenter la productivité de l'agriculture africaine sur la base de trois éléments fondamentaux : la sélection de qualités de cultures plus efficaces, le renforcement des travaux de bonification et de l'irrigation, la mise en application énergique de la technologie agricole moderne et l'usage rationnel d'engrais chimiques. Les initiatives nationales et le Programme intégré de l'Union africaine/NEPAD pour le développement de l'agriculture en Afrique constituent la base de ces travaux.

Un autre élément fondamental pour assurer l'avenir prospère du continent africain est le règlement et la prévention des conflits armés. Nous sommes convaincus que l'instauration d'une paix durable sur le continent africain passe obligatoirement par un

engagement actif des Africains eux-mêmes. Nous nous félicitons que l'Union africaine s'emploie plus activement à créer une Force africaine d'intervention et des systèmes de prévention rapide des conflits. Nous saluons le dialogue constructif entre le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine afin de résoudre les situations de crises aiguës.

Il convient avant tout d'appliquer des mesures visant à combattre les formations armées illégales, à renforcer les relations de bon voisinage, à développer la coopération en vue d'assurer la sécurité des frontières et de les rendre impénétrables aux conflits, aux armes et aux mercenaires, et de mettre fin aux violations de masse des règles du droit international humanitaire et à l'impunité pour les crimes contre l'humanité.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie contribue sensiblement à l'élaboration de la politique de la communauté internationale et des mesures pratiques dans le domaine du renforcement de la paix et de la sécurité dans la région. Nous prenons part à toutes les opérations de l'ONU en Afrique. Récemment, nous avons beaucoup développé la formation des troupes de maintien de la paix africaines et des membres des organes de maintien de l'ordre des pays d'Afrique. Cette année, il est prévu de former 350 membres de ministères de l'intérieur d'États africains dans les établissements spécialisés du Ministère russe de l'intérieur.

Dans ses efforts pour renforcer le potentiel de maintien de la paix de l'ONU et contribuer à la stabilisation des pays sortant de conflits, la Russie a décidé de verser, à partir de cette année, des contributions annuelles d'un montant de 2 millions de dollars au Fonds pour la consolidation de la paix.

Nous continuerons de travailler de manière ciblée pour mettre en place des modèles de développement durable efficaces en Afrique, renforcer la stabilité régionale et aider le continent à résoudre les problèmes pressants auxquels il a à faire face.

M. Benmehidi (Algérie) : L'examen des points consacrés aux questions de développement et de paix en Afrique par l'Assemblée générale intervient cette année dans un contexte particulier, qu'il s'agisse de l'intérêt croissant que la communauté internationale continue d'accorder à ces questions cruciales pour le continent africain ou de la situation économique et financière que traverse le monde. La tenue le

22 septembre dernier de la réunion de haut niveau « Les besoins de développement de l'Afrique : état de la mise en œuvre des différents engagements, défis et perspectives », est intervenue à point nommé pour attirer l'attention de la communauté internationale sur les problèmes de l'Afrique et de se pencher de nouveau sur les contraintes et les difficultés qui continuent d'empêcher un réel essor économique et social de l'Afrique. Elle a été l'occasion également pour les représentants de la Communauté internationale, notamment ceux des pays développés, de renouveler leur engagement pour apporter le soutien nécessaire en faveur du développement de l'Afrique.

À la réunion de haut niveau sur l'évaluation à mi-parcours des progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'Organisation a rappelé la situation particulière du continent africain dans ce contexte. A cette occasion il a été clairement reconnu qu'au rythme où vont les choses, et si rien de fondamental n'est entrepris d'ici là, la plupart des pays africains n'atteindrait pas les objectifs de développement en 2015.

Le débat de cette année intervient par ailleurs dans un contexte international marqué par la crise multiforme – financière, énergétique, alimentaire et climatique – que traverse le monde. L'Afrique est en effet pénalisée à double titre par ces différentes crises. Elle est, d'une part, la moins préparée à y faire face compte tenu du niveau général de développement du continent et risque, d'autre part, de subir ses répercussions négatives sur le niveau d'aide au développement accordée à l'Afrique.

L'Algérie, qui a été parmi les premiers pays africains à promouvoir le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), souligne à la fois l'importance de ce cadre novateur et la donne nouvelle qu'il a introduite dans les relations du continent avec ses partenaires étrangers. En effet, après les multiples initiatives lancées depuis les années 80, et qui, en dépit d'efforts louables, ont toutes souffert de limites structurelles, le NEPAD a introduit une approche globale et novatrice pour le développement et la coopération en Afrique. Le NEPAD est un cadre créé et voulu par les Africains eux-mêmes. Il s'agit d'un mécanisme directeur et efficace dont se sont dotés les Africains pour appeler l'attention de leurs partenaires de développement sur les grands sujets de préoccupation du continent. Si le NEPAD devait être résumé d'une expression, celle-ci serait : la volonté de l'Afrique à assurer son développement et son essor

économique et social, sa détermination à mobiliser l'ensemble des ressources et potentialités du continent et sa disponibilité à promouvoir un partenariat substantiel et à la hauteur des défis.

Le NEPAD repose d'abord sur les potentialités nationales et régionales africaines et répond à une nécessité et des besoins que les Africains ont eux-mêmes définis. Compte tenu de l'immensité de la tâche et de l'ampleur des défis, il représente également un appel de l'Afrique en direction de ses partenaires afin d'aider le continent dans ses efforts visant à se doter des moyens, des infrastructures, des ressources, en un mot des conditions nécessaires pour s'intégrer dans l'économie mondiale, seul moyen de lui assurer un développement et un progrès durable.

L'année 2007 a vu la consécration, au cours d'un sommet extraordinaire tenu à Alger, de l'intégration du NEPAD dans les structures de l'Union africaine. L'une des principales décisions du Sommet d'Alger a été la création d'une autorité continentale du NEPAD appelée Agence de développement. Si le Comité de mise en œuvre, composé des chefs d'État des pays composant le NEPAD demeure la haute instance politique de décision, l'Agence de développement aura la charge de concevoir différents projets inscrits dans le cadre du NEPAD et de superviser leur mise en œuvre. Elle sera, de ce fait, le principal interlocuteur des partenaires étrangers.

L'examen du rapport du Secrétaire général (A/63/206) sur ce point révèle à la fois l'ampleur des programmes lancés dans le cadre du NEPAD, l'importance des progrès enregistrés. Il relève également la nécessité d'une plus grande implication de la communauté internationale dans ce nouveau partenariat. Qu'il s'agisse des secteurs des infrastructures, de la santé ou de l'éducation, des progrès considérables ont été accomplis ces dernières années grâce à la mise en œuvre de projets régionaux africains structurants. Ces projets qui touchent un nombre de plus en plus important de pays contribuent en outre à une intégration progressive des économies africaines et à l'émergence d'un marché africain conséquent.

En matière agricole, des projets ambitieux sont lancés depuis 2006, notamment le Programme multinational de productivité agricole, qui vise à un échange de connaissance et d'expérience avec les partenaires et à l'affectation, par tous les pays membres, d'au moins 10 % des budgets nationaux au

développement agricole. Des secteurs clefs, comme l'environnement, les technologies de l'information et de la recherche scientifique, bénéficient désormais d'une attention soutenue au plan régional africain. Ces programmes touchent, comme on le voit l'ensemble des secteurs économiques et sociaux où les besoins sont nombreux et les retards particulièrement importants. Ils exigent des financements conséquents, que les économies africaines, en dépit d'une croissance moyenne de 6 % par an, ne peuvent pas dégager. On estime actuellement qu'il faudrait 72 milliards de dollars pendant plusieurs années de suite pour inverser réellement la tendance et assurer l'essor économique de l'Afrique.

L'Algérie réitère son appréciation à la contribution de nombreux partenaires, dont l'engagement et l'action couplée à celle des pays africains ont fait la différence sur le terrain. C'est le cas des efforts résolus engagés depuis une dizaine d'années pour l'allègement de la dette des pays en développement les plus lourdement endettés, et en particulier les pays africains. Le montant global de la dette africaine, qui atteignait à la fin des années 90, 274 milliards de dollars, s'établit désormais à 243 milliards de dollars à la fin de l'année 2007. Plus significatif encore, le taux d'endettement des pays africains est passé durant la même période de 212 % à 23,1 %. Cela étant dit, tout doit être fait pour éviter un retour aux cycles d'endettement des années 80 et 90 qui, en engloutissant les maigres ressources des pays africains, a totalement annihilé toute possibilité d'essor de leur économie.

Cela en revanche n'a pas été le cas de l'aide publique au développement (APD) qui, loin d'atteindre l'objectif convenu de 0,7 % du produit intérieur brut des pays donateurs, a continué d'enregistrer d'année en année une diminution constante en termes réels. De nombreux montants de l'aide publique au développement ont été en fait affectés, dans certains cas, à la remise de dette qui, par définition, ne contribue pas directement au financement du développement. La tendance à la baisse s'est encore confirmée en 2007, où l'aide publique au développement pour l'Afrique a subi une chute de 20 %, se situant ainsi à 35 milliards de dollars, contre 44 milliards de dollars en 2006.

Ces chiffres et cette tendance sont à rapprocher avec les conclusions du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Afrique, mis en place par le

Secrétaire général pour justement « galvaniser l'appui international au développement de l'Afrique et pour catalyser les efforts de huit des principales institutions multilatérales œuvrant dans ce domaine ». Le Secrétaire général a en effet déclaré que les travaux du Groupe avaient permis de déterminer qu'à ce stade, 72 milliards de dollars par an seraient nécessaires pour réaliser les objectifs d'ici à 2015.

En matière d'échanges commerciaux, la part de l'Afrique dans le commerce mondial n'a cessé de reculer ces dernières années pour s'établir aujourd'hui à moins de 2 %. S'il dénote la faiblesse des économies africaines à investir les marchés internationaux, ce faible taux est aussi la conséquence des importantes subventions accordées par les pays développés à leurs exportations agricoles. Aussi des pays africains demandent-ils que des mesures concrètes soient mises en œuvre pour que les exportations africaines, composées principalement de produits agricoles, puissent accéder dans des conditions normales aux marchés des pays développés.

L'examen des questions du NEPAD et du développement de l'Afrique resterait incomplet s'il ne prenait pas en compte la nécessité d'assurer et de promouvoir une paix viable et durable sur l'ensemble du continent. L'on ne cessera de rappeler, en effet, que nulle action de développement ne peut réellement être menée sans un environnement assurant la paix et la stabilité. Les pays africains et leur organisation continentale, l'Union africaine, ont entrepris un effort sans précédent pour adapter et renforcer les capacités africaines en matière de prévention des conflits et de maintien de la paix. Cette volonté et cet effort, qui ont bénéficié de l'aide de partenaires étrangers et des Nations Unies, se sont traduits par la structuration et la mise en place de moyens institutionnels et opérationnels pour une action toujours plus efficace; la mise en place de capacités opérationnelles mobilisables et déployables sur le continent; et le renforcement des mécanismes et des instruments de coopération avec l'ONU et les autres partenaires dans le cadre de la prévention des conflits et du maintien de la paix. Mais toutes ces réalisations continuent d'attendre une contribution plus importante des partenaires.

À l'heure de la révolution numérique, du développement sans précédent des technologies de l'information et de l'économie globalisée, le monde a besoin de mettre l'ensemble de ses capacités et de ses moyens en œuvre afin de faire face aux défis et aux crises en tout genre qui le guettent. Dans ce cadre, loin

de constituer une charge, l'Afrique devrait et pourrait être un acteur incontournable du développement. Elle sera alors non pas une partie du problème mais un élément essentiel de la solution.

M. Mansour (Tunisie) : Monsieur le Président, il me plaît de prime abord de faire part de l'appréciation de ma délégation pour l'introduction fort enrichissante avec laquelle vous avez ouvert ce débat commun consacré à la situation économique et sociale de l'Afrique, et particulièrement au soutien international au profit du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Avant d'aborder certains points auxquels la Tunisie accorde un intérêt particulier, je voudrais m'associer pleinement à la déclaration prononcée par le représentant du Kenya au nom du Groupe africain et à celle que prononcera tout à l'heure la représentante d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

L'intérêt de plus en plus marqué de la communauté internationale, et du système des Nations Unies en particulier, envers l'Afrique procède d'un double constat. D'une part, le continent africain est affecté par les affres de la pauvreté, des conflits et des pandémies, ce qui explique, dans une large mesure, son net retard par rapport à l'échéancier convenu pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Et d'autre part, l'Afrique est un continent en mouvement qui se prend en charge et qui se déploie sur les plans politique et économique, aux niveaux national et régional, pour s'assumer et s'en sortir. Le débat de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique, tenu récemment, a dressé l'état des lieux de la situation africaine et mis l'accent sur deux principaux constats.

Premièrement, les besoins, les contraintes, les priorités et les objectifs africains sont bien connus par les partenaires de l'Afrique et les acteurs de la communauté internationale. Le problème se situe au niveau de la mise en œuvre des engagements pris. Ma délégation saisit l'occasion pour se joindre aux autres pays qui ont réclamé la mise en place d'un mécanisme de suivi dont le mandat consiste à évaluer la mise en œuvre des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique, y compris ceux énumérés dans la déclaration ministérielle adoptée à la clôture de ladite réunion de haut niveau.

Deuxièmement, l'Afrique, qui est le seul continent dont les progrès restent en deçà du niveau

requis pour la réalisation des OMD, est sévèrement affectée, beaucoup plus que d'autres, par la crise alimentaire et énergétique. Par conséquent, l'Afrique est confrontée à un double handicap, ce qui menace de compromettre les avancées accomplies.

Le sixième rapport établi par le Secrétaire général sur les progrès de la mise en œuvre du NEPAD et l'appui international au NEPAD dresse un bilan mitigé, à la fois optimiste et contrasté, concernant l'impact et la portée des progrès enregistrés. D'une part, il révèle l'existence d'un nouvel élan en faveur du développement de l'Afrique, un élan insuffisamment solide pour être durable. Et d'autre part, il exhorte les partenaires de développement de notre continent à mieux concrétiser les engagements qu'ils ont pris dans ce cadre.

Dans son rapport, le Secrétaire général préconise de renforcer les capacités nationales et régionales chargées de la mise en œuvre du NEPAD et d'assurer les conditions de cohérence et de coordination entre les plans de développement nationaux et les priorités du NEPAD, ainsi qu'entre les pays africains et les institutions régionales de développement.

Sur un autre plan, le Secrétaire général appelle les partenaires de développement de l'Afrique à mettre en place un mécanisme novateur pour coordonner leurs actions dans les domaines de l'aide, du commerce et de la viabilité de la dette. Dans ce cadre est-il à craindre que, si la tendance actuelle se confirme, le Groupe des Huit ne soit pas en mesure de mettre entièrement en œuvre l'engagement contracté au sommet de Gleneagles de 2005 de doubler son aide à l'Afrique à l'horizon de 2010 en vue d'en relever le montant annuel total à environ 50 milliards de dollars. Le Groupe de pilotage pour la réalisation des OMD en Afrique, que le Secrétaire général a mis en place pour catalyser l'effort international en faveur de l'Afrique, a conclu que la pleine réalisation des OMD en Afrique, à la date butoir de 2015, nécessite une enveloppe annuelle de 72 milliards de dollars. La Conférence internationale de suivi de Doha constitue une phase importante, voire un véritable tournant, pour consolider les acquis et lancer une nouvelle dynamique en matière de financement du développement. À ce titre, ma délégation souhaite mettre l'accent sur les besoins spécifiques de l'Afrique en matière de financement du développement, notamment dans ce contexte de crise.

Malgré la détermination de l'Afrique à se prendre en charge en adoptant des plans de restructuration et de

mise à niveau, malgré ses progrès sur la voie du règlement des conflits qui ont si longtemps hypothéqué le développement de nombreux pays, malgré la place prioritaire qu'elle occupe dans l'agenda international, l'Afrique continue d'accuser un grand retard par rapport au calendrier d'étapes de réalisation des OMD. Ceci n'est pas de nature à permettre à l'Afrique d'accélérer son processus d'intégration à l'économie mondiale en vue d'un développement durable et de régler progressivement les conflits. En effet, la paix restera toujours fragile et réversible sans un environnement économique propice et de véritables perspectives de développement.

L'ambitieux objectif « Horizon 2010, une Afrique sans conflit », que le Secrétaire général a formulé, reste conditionné à un certain niveau de croissance économique, de développement humain et de stabilité politique que de nombreux pays africains, notamment les moins nantis, ne sont pas en mesure d'atteindre sans l'engagement de tous les partenaires de développement. Dans ce cadre, il convient de saluer les efforts déployés, d'une part, par l'Union africaine, en particulier le Conseil de paix et de sécurité, tant il est vrai que la prévention, la gestion et le règlement des situations de conflit et de d'après conflit constituent, entre autres, des préalables à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des priorités du NEPAD.

À cet effet, le Conseil de paix et de sécurité est appelé à être consolidé au niveau matériel, politique, juridique, normatif et institutionnel. Une coopération structurée, ciblée et coordonnée entre l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies est à même de renforcer la capacité africaine de prévention des conflits et de maintien et de consolidation de la paix. Aussi convient-il de saluer les efforts déployés d'autre part par la Commission de consolidation de la paix, qui constituent un acquis dont l'Afrique peut tirer profit, dans la mesure où notre continent est le théâtre de 75 % des situations de conflit et d'après conflit.

Outre la pauvreté et les conflits, l'Afrique subit de plein fouet les affres des pandémies, notamment le paludisme et le VIH/sida, fléaux dont les répercussions affectent sévèrement les ressources humaines et les perspectives de développement. Certes, le rapport du Secrétaire général sur le paludisme fait état d'une situation à même d'autoriser des motifs d'espoir; néanmoins, le chemin reste encore long pour concrétiser l'un des principaux objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir l'élimination du

paludisme à l'échéance 2015. Les efforts consentis et les progrès accomplis en la matière n'ayant pas pu inverser durablement la tendance, ce fléau continue à sévir, particulièrement en Afrique. Soyons plus attentifs aux ravages de ce fléau, qui requiert une action de mobilisation collective efficace.

M. Sumi (Japon) : C'est un grand plaisir et un grand honneur pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée aujourd'hui au sujet des points de l'ordre du jour très importants relatifs au développement en Afrique. Avant tout, je voudrais en profiter pour remercier le Secrétaire général et son personnel pour le soin et la célérité avec lesquels ils ont coordonné les rapports que nous avons reçus.

Le développement de l'Afrique est aujourd'hui l'une des priorités les plus pressantes du monde et de l'ONU. La réunion de haut niveau du 22 septembre dernier sur les besoins de développement de l'Afrique a réussi à renforcer l'impulsion nécessaire pour assurer le suivi des différents engagements souscrits envers et par l'Afrique, et a offert à la communauté internationale un forum où entendre les opinions des dirigeants africains sur le sujet. Lors des tables rondes, beaucoup de participants ont affirmé que les investissements privés et le développement des infrastructures étaient d'une importance vitale. Le même point de vue a été exprimé à la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) en mai et au sommet du Groupe des Huit de Hokkaido Toyako en juillet.

Nous avons entendu les dirigeants africains; c'est maintenant à nous de répondre. Pour sa part, le Japon a pris lors de la TICAD IV les engagements suivants : premièrement, doubler son aide publique au développement (APD) pour l'Afrique; deuxièmement, fournir, via une approche préventive et souple, jusqu'à 4 milliards de dollars de prêts à des conditions avantageuses; et troisièmement, s'employer à doubler les investissements privés japonais en Afrique dans les cinq années à venir. Notre APD se concentrera sur les domaines prioritaires que sont le développement des infrastructures, notamment dans le domaine agricole; la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD); et la lutte contre le changement climatique. Les prêts seront axés plus spécifiquement sur le développement des infrastructures par le biais de partenariats public-privé renforcés, en vue d'améliorer le climat d'investissement en Afrique.

Pour honorer ces engagements, le Gouvernement japonais aligne ses priorités sur celles définies par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, convaincu que le Partenariat reflète les réels besoins de l'Afrique. Les besoins en infrastructures sont exposés dans le Plan d'action à court terme, et les besoins en matière agricole dans le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique. La position du Japon sur ce point traduit son respect pour les principes de la prise en main et du partenariat, qu'il considère comme essentiels pour la promotion du développement durable en Afrique.

Comme M. Yoshiro Mori, Envoyé spécial et ancien Premier Ministre du Japon, l'a affirmé à la première séance plénière inaugurale le 22 septembre, le Gouvernement japonais honore dûment les engagements qu'il a pris à la TICAD IV et a déjà dépêché dans 12 pays africains des missions conjointes public-privé chargées de promouvoir le commerce et les investissements. En outre, le Partenariat conjoint Japon-PNUD pour la lutte contre les changements climatiques en Afrique, auquel le Japon a contribué à hauteur de 92,1 millions de dollars, est en train de recevoir les propositions concrètes de projets à entreprendre.

Afin de veiller à ce que l'accélération de la croissance désirée bénéficie aux personnes et aux communautés et de renforcer leur pouvoir d'action, et non d'aggraver les disparités sociales et économiques, le principe de la sécurité humaine doit être pris en compte dans l'application des mesures prises par les pouvoirs publics, en particulier celles relatives à la réalisation des OMD. C'est exactement dans cet esprit que le Japon est prêt à appuyer les efforts entrepris par les pays africains dans des domaines comme l'éducation, la santé et le développement communautaire.

Nous avons également reçu un autre message essentiel des dirigeants africains : la paix et le développement sont intimement liés. Le Japon, en tant que Président de la Commission de consolidation de la paix, s'engage à offrir une aide diversifiée aux pays émergeant d'un conflit, ce qui, nous l'espérons, leur permettra d'être mieux à même d'éviter de retomber dans la violence et de parvenir à une paix durable. Nous avons déjà pris des mesures à cette fin en apportant un soutien aux centres de formation pour les opérations de maintien de la paix en Afrique, et d'autres formes d'assistance suivront.

Les progrès que nous accomplissons dans le respect de tous ces engagements seront étroitement contrôlés via le mécanisme de suivi de la TICAD, qui comprend l'organisation chaque année de réunions ministérielles de suivi. L'importance du suivi a été citée par presque tous les dirigeants africains qui se sont exprimés la semaine dernière, et le Gouvernement japonais se tient prêt à contrôler, suivre et évaluer les mesures prises pour honorer les engagements souscrits non seulement par le Japon, mais aussi par tous les acteurs concernés représentés à la TICAD IV.

Concernant le point 46 de l'ordre du jour, je voudrais saluer sincèrement le rapport du Secrétaire général intitulé « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique » (A/63/219), ainsi que le *Rapport sur le paludisme dans le monde, 2008*, récemment publié par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Ma délégation a été heureuse d'apprendre, à la lecture de ces rapports, que le nombre de décès dus au paludisme a baissé dans plusieurs pays d'Afrique et que quelques-uns de ces pays ont même réussi à diminuer ces décès de moitié en appliquant les mesures recommandées par l'OMS. Les rapports montrent en outre que des financements accrus ont renforcé, en 2006, l'accès aux interventions contre le paludisme, telles que la mise à disposition de moustiquaires et de médicaments.

Toutefois, ma délégation relève avec inquiétude que le nombre de cas de paludisme dans le monde est toujours estimé à 247 millions pour l'année 2006 et que les enfants de moins de 5 ans restent de loin les plus susceptibles de mourir de la maladie. Nous remarquons également qu'en Afrique, seuls 3 % des enfants nécessitant un traitement ont accès aux associations médicamenteuses à base d'artémisinine, préconisées par l'OMS.

En juillet, les dirigeants du G-8 se sont rencontrés à l'occasion du sommet de Hokkaido Toyako, accueilli par le Gouvernement japonais. C'est à cette occasion que les dirigeants du G-8 ont décidé qu'il importait de faire en sorte qu'une approche globale, comprenant des mesures ciblant certaines maladies et le renforcement des systèmes de santé, contribue à la réalisation de tous les OMD relatifs à la santé en se concentrant tout particulièrement sur le renforcement des capacités des personnels de santé. Le Cadre d'action de Toyako, établi par les experts du G-8 en matière de santé, inclut des principes d'action, définit les mesures à mettre en œuvre dans le domaine de la santé en s'appuyant sur

l'expertise des institutions internationales, et prévoit l'instauration d'un mécanisme de suivi pour contrôler les progrès accomplis pour remplir les engagements pris.

Ma délégation reconnaît l'impact positif qu'ont eu les efforts d'un certain nombre de parties prenantes. Je pense en particulier au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, auquel le Japon s'est engagé, dans le courant de l'année, à verser 560 millions de dollars supplémentaires. Ma délégation se félicite aussi du Programme d'action mondial contre le paludisme et d'autres initiatives annoncées lors du Sommet de 2008 sur les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs au paludisme qui a eu lieu le 25 septembre à l'initiative de M. Ray Chambers, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le paludisme.

Les dirigeants du Groupe des Huit sont également convenus de concentrer leur action sur un plus grand accès aux moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, afin de fournir 100 millions de moustiquaires dans le cadre de l'aide bilatérale et multilatérale en partenariat avec d'autres acteurs d'ici à 2010. Je voudrais faire observer à cet égard que plusieurs pays africains ont indiqué qu'ils étaient très satisfaits, en particulier, de la moustiquaire Olyset fabriquée par Sumitomo Chemical. Le Japon espère que cette moustiquaire, fabriquée en Afrique, et sa production contribueront au développement durable du continent.

En conclusion, ma délégation tient à réaffirmer que le Japon est prêt à contribuer de manière constructive et concrète au développement de l'Afrique pour que le continent puisse donner pleinement la mesure de ses vastes capacités et devienne une Afrique véritablement dynamique, un continent d'espoir et de possibilités.

M. Abdelaziz (Égypte) (*parle en arabe*): En premier lieu, je voudrais remercier le Secrétaire général pour ses rapports sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/63/206) et sur l'application des recommandations contenues dans son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/63/212), et pour avoir transmis le rapport sur la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique (voir A/63/219).

Je voudrais également m'associer à la déclaration faite par le représentant du Kenya au nom du Groupe des États d'Afrique, et à celle que fera le représentant d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous sommes réunis aujourd'hui dans un contexte économique exceptionnel, caractérisé par un nombre croissant de crises liées à l'alimentation, à l'énergie, aux marchés financiers internationaux et aux changements climatiques. À n'en pas douter, c'est le continent africain qui sera le plus sérieusement touché par cette série d'événements, d'autant que la plupart des pays africains sont loin d'avoir atteint les objectifs de développement internationalement convenus, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Ce qui rend la situation encore pire, c'est que le continent africain abrite le plus grand nombre de pays les moins avancés dont les efforts de développement vont pâtir de ces crises au moment même où nous venons d'organiser deux réunions de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement et sur la mise en œuvre des OMD, afin d'accroître l'aide financière consacrée à l'Afrique.

La communauté internationale, notamment les pays développés, et les institutions financières internationales doivent donc agir avec la rapidité qu'exigent le rythme auquel ces événements exceptionnels se produisent et leurs conséquences négatives sur les États africains. À n'en pas douter, la mise en œuvre de la déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique (résolution 63/1) et des propositions faites par nos dirigeants lors de la réunion de haut niveau sur les OMD représente, dans ce contexte, une base solide sur laquelle faire fond. Cette base a été d'ailleurs renforcée par les décisions prises lors du onzième Sommet de l'Union africaine, organisé à Charm el-Cheikh, et qui constituent une feuille de route pour assurer le développement global de l'Afrique et contribuer à la mise en œuvre du NEPAD.

À l'évidence, le point de départ consiste à respecter scrupuleusement les accords passés concernant la mise en place, avant la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, d'un mécanisme destiné à suivre la mise en œuvre des engagements concernant le développement de l'Afrique. L'Égypte demandait depuis longtemps la création d'un tel mécanisme, qui est un outil vital pour

évaluer la manière dont chacune des parties honore ses promesses.

À ce propos, je voudrais rappeler que les pays africains ont déployé des efforts considérables pour respecter les engagements pris en vertu du NEPAD dans plusieurs domaines, comme l'infrastructure, la santé, l'agriculture, l'éducation, les technologies de l'information et des communications, la science et la technologie, la mise en œuvre de politiques économiques saines, et, plus particulièrement, la création et le fonctionnement d'un Mécanisme d'évaluation intra-africaine, qui rassemble aujourd'hui 29 États d'Afrique. Cela démontre que le continent a accompli des progrès réels dans les domaines de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'homme et de la promotion de la démocratie, et ce, dans un climat de coopération qui souligne combien l'Afrique est attachée au développement, à la paix et aux droits de l'homme en tant que base du progrès.

En revanche, nous constatons que les pays industrialisés du Groupe des Huit sont en retard dans la réalisation de l'objectif consistant à doubler l'aide à l'Afrique d'ici à 2010. La part globale du continent dans les investissements étrangers directs reste faible et demeure limitée à un nombre restreint d'États et de secteurs.

De plus, l'absence d'accord dans le Cycle de négociations de Doha pour le développement est regrettable, alors que la part de l'Afrique dans le commerce international ne s'élève qu'à 2 %. Tout en nous félicitant des progrès obtenus par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, nous notons que les progrès restent lents. Cela met en lumière la nécessité de trouver des sources novatrices pour financer le développement des États africains, en particulier compte tenu des circonstances économiques exceptionnelles avec lesquelles nous sommes aux prises aujourd'hui. À l'évidence, la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, qui aura lieu à Doha à la fin du mois de novembre, sera l'occasion d'insister sur tous les accords mutuels passés à cet égard.

Ceci m'amène à l'importance du rôle joué par l'Organisation des Nations Unies à l'appui des efforts de développement de l'Afrique. Nous demandons le renforcement de ce rôle, parallèlement à celui déjà positif que jouent l'Union africaine et les organisations et institutions régionales, comme la Banque africaine

de développement et la Commission économique pour l'Afrique, et aux efforts cruciaux déployés au niveau sous-régional par les groupements économiques africains. Nous espérons que tous ces efforts seront reflétés dans les documents finaux des réunions sur le développement organisées cette année, afin de répondre plus efficacement aux besoins de développement du continent.

L'Égypte appuie les mesures prises ces 12 derniers mois par l'ONU, en coopération avec l'Union africaine, pour régler les conflits en Afrique en recourant à la diplomatie préventive, à la médiation et aux bons offices. Ces efforts louables ont permis de régler pacifiquement les différends internes qui avaient éclaté au Kenya et au Zimbabwe et de stabiliser la situation dans plusieurs autres conflits en Afrique.

Dans le même esprit, l'Égypte appuie les efforts de maintien de la paix déployés dans plusieurs pays africains par l'ONU et l'Union africaine, notamment grâce à notre importante contribution militaire à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). En outre, l'Égypte appuie les efforts de la Commission de consolidation de la paix au Burundi, en Sierra Leone, en Guinée-Bissau et en République centrafricaine ainsi que ceux du Fonds pour la consolidation de la paix pour financer des projets de consolidation de la paix grâce à sa structure à trois volets. Nous insistons sur la nécessité d'améliorer la coopération entre l'ONU et l'Union africaine en matière de consolidation de la paix en s'inspirant de la coopération qui existe dans les domaines du maintien de la paix et du règlement pacifique des différends.

Je salue la coopération mise en place entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et je félicite les deux Conseils d'avoir organisé, en avril 2008, une réunion conjointe au cours de laquelle ils ont échangé leurs points de vue sur la situation au Soudan, en Somalie, en République démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire.

Depuis que le Sommet du Millénaire a proclamé la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique, on est parvenu à porter à 93 le nombre total de pays exempts de paludisme. Une diminution tangible du nombre de cas de paludisme a aussi été obtenue dans plusieurs autres pays. C'est à la fois la conséquence des programmes mis en œuvre en coopération avec l'ONU et ses organes pertinents, les institutions

financières internationales, les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé, et de l'augmentation des fonds mis à la disposition de ces programmes. Toutefois, le fait que la maladie continue à se propager dans 109 pays réaffirme la nécessité d'assurer un appui continu et un financement durable pour réduire de moitié le taux de mortalité d'ici à 2010 et de 75 % d'ici à 2015. Près de la moitié de la population mondiale demeure menacée par le paludisme, qui fauche plus de 800 000 vies par an, la majorité de ces personnes vivant dans des pays à faible revenu, 91 % d'entre elles en Afrique, qui continue de présenter le risque le plus élevé au niveau mondial.

Ces données montrent qu'il est urgent d'appuyer les efforts visant à rénover l'infrastructure économique, éducative et sanitaire dans les pays en développement. Il est également indispensable de transférer les connaissances techniques nécessaires pour appuyer ces efforts et garantir le diagnostic précoce, le traitement et la prévention de la maladie grâce à la participation de toutes les parties prenantes. Cette approche suppose l'intensification des campagnes de sensibilisation au niveau national et la mise en œuvre des programmes de prévention et de traitement. La plupart des pays, notamment africains, ne peuvent pas s'acquitter seuls de ces tâches. Nous devons envisager des techniques comme la pulvérisation et l'immunisation.

Parallèlement au renforcement des capacités nationales, il est impératif de se concentrer sur l'amélioration des capacités régionales pour lutter contre les aspects transfrontaliers du paludisme. C'était l'une des motivations sous-tendant la décision prise au Sommet de l'Union africaine tenu à Syrte en 2005, sur la base d'une initiative égyptienne qui a appelé à la création d'un centre africain chargé de promouvoir la coopération et l'échange des connaissances pour lutter contre la maladie. Ce centre serait relié à des centres spécialisés dans ce domaine à l'échelle du continent.

Il importe également à cet égard de s'attaquer aux aspects commerciaux des droits de propriété intellectuelle des médicaments et vaccins existants actuellement ou en cours de développement pour lutter contre le paludisme. La communauté internationale doit assumer la responsabilité qui lui incombe pour garantir l'efficacité des efforts visant à éliminer le paludisme et le risque d'une nouvelle apparition. Cela nous permettrait d'atteindre nos objectifs communs, notamment l'objectif 6 des OMD, avant la date fixée, dans tous les États, sans exception.

M. McNee (Canada) (*parle en anglais*) : Le Canada se félicite de pouvoir participer une fois encore à ce débat important consacré à l'Afrique. Au cours de l'année écoulée, la situation économique mondiale a connu de profonds changements. Nous avons vu le prix des matières premières atteindre des sommets historiques, puis chuter. À cela s'ajoute l'instabilité des marchés financiers et des places boursières, conjuguée à une inflation à deux, voire trois chiffres des denrées alimentaires. Ces difficultés s'ajoutent à d'autres défis, à savoir les dérèglements climatiques et les obstacles persistants à la paix et la sécurité sur le continent.

À mi-parcours de l'échéance de 2015, il est évident que malgré certains progrès, il reste encore beaucoup à faire pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La réalisation de ces objectifs est une responsabilité commune qui nécessite une action concertée, des efforts constants et des partenariats durables.

Le Canada contribue aux efforts déployés par l'Afrique pour réaliser les OMD, et il respecte les engagements qu'il a pris. Nous doublons notre aide internationale pour la porter d'ici à 2010 à 5 millions de dollars, et, en particulier, nous honorons notre engagement de doubler l'aide à l'Afrique, en la portant à 2,1 milliards de dollars cette année. Le Canada délègue également la totalité de son aide alimentaire et déliera la totalité de son aide au développement d'ici à 2012, conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et le programme d'action d'Accra. Le déliement de notre aide permettra de renforcer son efficacité et d'aider le Canada à jouer son rôle pour relever cet enjeu mondial en matière de développement.

Le Canada contribue de manière notable à la réalisation des OMD, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé infantile et de l'éducation. Le Canada est notamment résolu à accroître son aide bilatérale annuelle à l'éducation de base en Afrique, qui passera de 100 millions de dollars à 150 millions d'ici à 2010. L'appui apporté par le Canada à l'éducation en Afrique a permis à plus de 6 millions d'enfants, la moitié d'entre eux étant des filles, dans nos pays partenaires d'aller à l'école.

Le développement doit également se poursuivre dans le secteur privé. Le Canada est un des pays chefs de file dans le monde s'agissant de montrer comment les ressources naturelles, gérées de manière durable, peuvent apporter de vastes bénéfices économiques et

sociaux sans causer de dégâts à l'environnement. Les sociétés canadiennes présentes en Afrique sont déterminées à être des entreprises citoyennes, et c'est exactement ce que le Gouvernement canadien attend d'elles.

Le Canada a lancé le Partenariat du secteur minier africain en vue d'examiner les questions cruciales de gouvernance, de développement durable des communautés, des compétences des ressources humaines et des capacités institutionnelles, et de fournir des nécessités de base comme l'eau, l'assainissement, les soins de santé primaires et l'enseignement.

La réussite du développement et les partenariats sont étayés par des réseaux de gouvernance démocratique efficaces. L'assistance canadienne vise également au renforcement des institutions et des pratiques démocratiques, telles que les systèmes électoraux et législatifs. Elle est axée sur la participation tant de la société civile que des citoyens, notamment des femmes, au processus politique.

Grâce à la création d'un Fonds pour les transitions démocratiques, le Canada s'emploie à mieux répondre aux crises qui touchent les jeunes démocraties et à renforcer la stabilité internationale en appuyant la gouvernance démocratique. L'objectif principal des efforts déployés par le Canada pour appuyer les démocraties à l'étranger est de renforcer les mécanismes démocratiques fondamentaux grâce auxquels les citoyens peuvent mieux se faire entendre dans les institutions et exercer une plus grande influence sur les décisions qui touchent leur vie quotidienne. Ces mécanismes fondamentaux sont les systèmes électoraux, les parlements, la société civile, les médias indépendants et les partis politiques.

Au cours de la dernière décennie, le Canada a en outre appuyé la tenue d'élections libres et justes, notamment en République démocratique du Congo, au Ghana, au Mali, au Mozambique, au Nigéria, en Tanzanie et en Zambie. Nous constatons avec satisfaction que le nombre d'élections libres et équitables a augmenté en Afrique, et notons parallèlement qu'au cours de l'année écoulée, certains processus électoraux ont connu des ratés, ce qui a plongé certaines sociétés dans le chaos. Cela a entraîné des pertes de temps, d'énergie et de ressources et des vies ont été perdues et brisées du fait de ces événements.

Au vu de ce qui s'est passé au cours de l'année écoulée, et avant la tenue d'autres processus électoraux dans d'autres pays africains, le Canada exhorte les gouvernements africains à tenir la promesse qu'ils ont faite à leurs citoyens au Sommet de l'Union africaine en janvier 2007 lors de l'adoption de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Le Canada est fier de poursuivre son travail avec ses partenaires africains à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et du Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Le Canada juge encourageant que ces dispositifs seront intégrés dans les travaux de l'Union africaine. Le Canada a été le premier pays à apporter sa contribution au Fonds d'affectation spéciale du Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Nous nous sommes récemment engagés à verser 5 millions de dollars supplémentaires pour aider à promouvoir l'adhésion aux principes de la gouvernance démocratique grâce à un suivi autonome et par les pairs. Deux autres pays ont adhéré au Mécanisme l'année dernière. Nous nous réjouissons à la perspective de son intégration dans l'Union africaine, qui conduira à davantage d'engagements.

(l'orateur poursuit en français)

Le Canada prend acte des progrès importants réalisés pour améliorer la situation de la paix et la sécurité en Afrique. Il est également conscient qu'il reste de nombreux obstacles à surmonter dans ce domaine. Notre pays tient, en outre, à féliciter l'Union africaine pour les progrès qu'elle a réalisés dans le domaine de la concrétisation de l'architecture africaine de la paix et de la sécurité. De même, il est disposé à œuvrer de concert avec les partenaires africains en vue de la concrétisation du plan de formation et de mise en œuvre de la force africaine d'intervention, et cela conformément aux principes d'une direction et d'une prise en main des efforts par les Africains. À cette fin, le Canada a annoncé 10,3 millions de dollars pour aider à renforcer les capacités de la police de maintien de la paix en Afrique, y compris pour la mise sur pied de centres d'excellence africains au maintien de la paix.

À l'heure actuelle, notre pays participe également à l'action internationale visant à mettre fin aux souffrances des populations du Darfour, au Soudan. De même, aussi bien sur le plan diplomatique que financier, il est à l'avant-garde des efforts visant à promouvoir une paix durable. Par ailleurs, la gravité et

la détérioration de la situation humanitaire dans cette région, conjuguées à l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix, sont une source de graves préoccupations. À ce titre, le Canada exhorte toutes les parties au conflit à cesser les hostilités et les violations des droits humains, qui se sont poursuivies jusqu'ici en toute impunité, ainsi qu'à protéger les civils, à faciliter les opérations humanitaires et le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), ainsi qu'à soutenir le travail du Médiateur en chef conjoint Union Africaine-ONU.

Notre pays apporte une contribution très importante, de plus de 477 millions de dollars, depuis 2006, à la paix, ainsi qu'à la réponse aux besoins humains fondamentaux dans tout le Soudan. Le Canada participe activement aux efforts visant à promouvoir la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix global. Au titre de ce document, il est prévu que des élections générales doivent se tenir en 2009. L'importance de tenir un scrutin libre et honnête y est également soulignée.

La reprise récente des affrontements et des activités des forces opposantes dans l'est de la République démocratique du Congo réduit presque à néant les espoirs de paix et de stabilité qu'avaient fait naître le communiqué de Nairobi, les Accords de Goma et l'entrée en vigueur du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs. Nous exhortons toutes les parties à respecter la légitimité étatique et la parole donnée par suite de la signature d'accords de cessez-le-feu.

Pour terminer, une fois de plus, nous tenons à célébrer, avec nos partenaires africains, les réalisations de l'année écoulée. Il ne faut cependant pas oublier les enjeux qui se sont fait jour au cours de cette même année, à savoir l'augmentation du prix des denrées alimentaires, l'instabilité des marchés, ainsi que les problèmes électoraux, qui s'ajoutent aux difficultés persistantes que rencontrent la paix et la sécurité. Une fois de plus, il convient de rappeler que la réalisation des OMD est une responsabilité commune. Aussi le Canada aide-t-il à résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les Africains, notamment en respectant un engagement crucial, c'est-à-dire doubler notre aide à l'Afrique.

M. Natalegawa (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord me rallier à la déclaration faite par le représentant de la Thaïlande au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et à

celle qui sera faite par la représentante d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

L'Indonésie félicite le Secrétaire général pour son rapport (A/63/206), présente au titre du point de l'ordre du jour sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Il est très encourageant de lire dans le rapport que des progrès notables ont été réalisés par de nombreux pays africains dans le domaine du développement. Ces progrès sont particulièrement louables en raison des difficultés persistantes rencontrées par le continent.

Il ne fait aucun doute qu'un léger vent de changement souffle sur l'Afrique. La paix et la consolidation de la paix se font jour dans des zones où jadis seuls des conflits prévalaient. La roue du développement se met à tourner irrésistiblement sur le continent. Les résultats d'initiatives récentes sont de bon augure pour l'avenir de l'Afrique. Le développement et la paix se mêlent désormais pour créer les conditions du progrès durable. Le rôle que joue l'ONU y est pour beaucoup. Les travaux de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies visant à appuyer la paix comme un préalable indispensable au développement durable sont louables.

L'Indonésie est d'avis que le secteur privé doit lui aussi jouer un rôle pour appuyer, sur les plans financier et non financier, les efforts de la Commission de consolidation de la paix. À cette fin, dans le courant de l'année, l'Indonésie a aidé le Comité d'organisation de la Commission à établir un groupe de travail. Le groupe de travail s'est attaché à trouver des moyens concrets qui permettront à la Commission de renforcer la participation du secteur privé dans la consolidation de la paix après un conflit.

Avec la paix, les pays africains seront en mesure de travailler à leur développement. Au moyen du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, les dirigeants et les peuples africains cherchent à s'intégrer dans l'économie mondiale. Cette vision pour le continent représente un progrès important. C'est pourquoi l'Indonésie se félicite du rôle joué par le NEPAD en tant que catalyseur de changement. C'est la voie par laquelle l'Afrique fera l'expérience de la paix et de la sécurité, de la démocratie, de la bonne gouvernance et du renforcement des capacités et qu'elle améliorera ses cadres de développement macroéconomiques.

Globalement, l'appui international au développement en faveur de l'Afrique s'intensifie,

mais son rythme doit s'accélérer. Certains signes annoncent déjà les prémices d'un tel mouvement. Des initiatives internationales telles que l'allègement et l'annulation de la dette et l'aide au commerce sont mises en œuvre. Cependant, l'ampleur des difficultés rencontrées par l'Afrique sur la voie du développement exige un appui et un engagement de plus en plus accrus. La menace à la santé publique que représentent le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies transmissibles est toujours aussi pesante. Le taux de mortalité infantile élevé en Afrique doit être réduit. La pauvreté, le manque d'investissement et de développement des infrastructures et la faible productivité sont autant d'obstacles au développement qui sapent la capacité du continent d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Les crises financière, alimentaire et énergétique mondiales actuelles et les changements climatiques font que l'Afrique se trouve largement désavantagée dans la réalisation des OMD. Pour améliorer son sort, la communauté internationale doit appuyer l'Afrique de la même façon qu'elle l'a fait pour l'Europe après les deux guerres mondiales.

Le partenariat mondial et l'appui international sont indispensables. Ils doivent permettre à l'Afrique d'exploiter tout son potentiel et d'utiliser ses ressources nationales pour la croissance et le développement.

La coopération bilatérale et triangulaire, ainsi que la coopération Sud-Sud, sont importantes à cet égard. Les capacités créatrices de l'Afrique doivent être accrues par le biais de partenariats public-privé et privé-privé. L'appui international doit également consister à financer la bonne exécution de différentes initiatives nationales.

D'autres mécanismes peuvent également contribuer au développement de l'Afrique. C'est pourquoi l'Asie et l'Afrique, avec l'Indonésie et l'Afrique du Sud comme coprésidents, ont renforcé et continuent de renforcer leurs relations historiques privilégiées. La solidarité de la Conférence Asie-Afrique organisée en 1955 à Bandung, en Indonésie, a été réaffirmée dans le cadre du Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique de 2005. C'est là le fondement des relations étroites entre nos régions. Grâce au Partenariat, l'Indonésie a jeté les bases solides d'une coopération étendue. Dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, l'Indonésie a contribué au renforcement des capacités. Des

technologies appropriées ont été transférées, et nous travaillons actuellement avec un certain nombre de pays d'Afrique à l'aménagement de rizières, avec des variétés de semences adaptées aux conditions climatiques et de culture du continent.

Parallèlement au Partenariat stratégique, le Centre du Mouvement des pays non alignés pour la coopération technique Sud-Sud de Jakarta est utilisé pour aider l'Afrique à rattraper son retard dans la course du développement. L'Indonésie fournit également un appui et une coopération technique dans des domaines tels que l'éducation, la réduction de la pauvreté, la science et la technologie et le microfinancement.

Notre objectif ultime est de faire en sorte que l'Afrique soit en bonne voie de réaliser les OMD. Faire en sorte que l'Afrique puisse se développer doit rester un sujet de préoccupation mondiale. Cette réussite contribuera à la croissance économique, à la paix et à la sécurité mondiales. C'est pourquoi l'appui en faveur du progrès de l'Afrique ne doit pas faiblir. Si cela se produit, la dynamique actuelle de développement faiblira rapidement. L'appui international doit non seulement être cohérent, mais également adapté et durable. À tout moment, le modèle de développement sur le continent doit correspondre aux particularités africaines et bénéficier du rôle directeur des Africains.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation souhaite s'associer aux déclarations faites par le représentant du Kenya au nom du Groupe africain et par le représentant d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Ma délégation tient également à remercier le Secrétaire général pour ses trois rapports sur les questions que nous examinons aujourd'hui, à savoir le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (A/63/206), les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/63/212) et la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique (A/63/219).

Nous sommes ici aujourd'hui écrasés sous le poids des grandes crises qui ont des répercussions directes sur le continent africain – la hausse des prix alimentaires et les pénuries alimentaires, le prix élevé des carburants, ainsi que l'incertitude qui pèse sur le système financier mondial. Tous ces problèmes sont liés entre eux et menacent non seulement la réalisation

des objectifs du NEPAD, mais aussi tous les progrès auxquels nous avons assisté ces dernières années.

Le prix élevé des denrées alimentaires entame directement les revenus des plus pauvres et réduit les ressources dont nous disposons pour nourrir nos populations. En raison de la hausse des prix, les gouvernements africains ont des difficultés à tenir les engagements qu'ils ont pris d'assurer des services de sécurité sociale, d'éducation et de santé à leurs populations.

Qui plus est, l'incertitude qui pèse sur le système financier international va, par ricochet, menacer, voire saper, la cohérence et la stabilité des systèmes financiers et commerciaux et de leur appui au développement. En conséquence, il est plus difficile de mobiliser des ressources, ce qui encore une fois fait réapparaître le spectre d'un endettement insoutenable, hantise des pays pauvres lourdement endettés d'Afrique.

La communauté mondiale doit prendre d'urgence des mesures pour aider le NEPAD à veiller à ce que l'écart en matière de développement économique entre l'Afrique et les pays développés ne continue pas de se creuser. C'est important si l'on veut s'assurer que les effets des politiques monétaires des pays développés, de leurs politiques commerciales et, en particulier, de leurs subventions qui faussent les échanges commerciaux, n'imposent pas de nouveaux fardeaux financiers et économiques à l'Afrique.

C'est pourquoi nous devons adopter une approche globale des problèmes étroitement liés que pose aux niveaux national, international et systémique, le financement du développement, une approche soucieuse de la parité entre les sexes et à visage humain, notamment dans le contexte africain.

Il faut prendre des mesures collectives et cohérentes dans chacun des domaines de notre ordre du jour, avec la participation active de tous les acteurs afin d'assurer le succès du NEPAD. Plus que jamais auparavant, l'Afrique a besoin que la communauté internationale manifeste clairement la volonté politique de concrétiser et de mettre en œuvre au plus vite tous les engagements pris vis-à-vis de l'Afrique.

Il est clair que, en dépit de toutes les mesures et tous les engagements pris par les pays africains et leurs institutions, le problème principal reste le manque de ressources, financières ou autre. Il apparaît donc évident que, pour réussir, le NEPAD doit devenir un

véritable partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale.

Pour que nous réussissions dans notre entreprise, il est essentiel que l'ONU, conformément à la déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique adoptée au début de cette soixante-troisième session, envisage de mettre en place, à sa soixante-cinquième session au plus tard, un mécanisme de suivi chargé d'examiner la mise en œuvre intégrale et dans les délais de tous les engagements relatifs au développement de l'Afrique.

Ma délégation partage les vues exprimées dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. L'Union africaine a réalisé des progrès importants en matière de prévention des conflits sur le continent. Il appartient désormais à la communauté internationale de s'engager avec plus de dévouement encore, de concert avec les organisations régionales africaines, à assurer une paix et un développement durables face à la crise et aux défis de plus en plus graves que connaît le monde.

D'un point de vue africain, l'objectif dominant du processus de renouveau du NEPAD est la renaissance africaine, un élan tendant à rompre le cercle vicieux de l'instabilité politique, des conflits, de la pauvreté et du sous-développement, et à étayer la capacité du continent de défendre et faire valoir ses intérêts sur la scène internationale. Parmi les principaux éléments de cette stratégie de renaissance figurent une plus grande unité et une plus grande solidarité, l'accélération de l'intégration politique et socio-économique et un appui international accru.

L'Union africaine a assumé le contrôle intégral et la responsabilité entière de la paix et de la sécurité sur le continent africain. Nous avons élaboré une architecture de sécurité continentale, mis en place une force africaine d'intervention et défini tout un éventail de normes et de valeurs fondamentales, tout cela dans le but de prévenir et de régler les conflits et de lancer des processus de reconstruction après un conflit.

Toutefois, pour que l'engagement de l'Afrique dans le secteur de la paix et de la sécurité porte ses fruits, il faudra également mettre en place un partenariat mondial. Le rôle de la communauté internationale doit être d'appuyer les priorités africaines en ce qui concerne la prévention et la gestion des conflits et les situations d'après conflit.

Sans la paix et la sécurité, les « menaces » qui pèsent sur l'Afrique telles que la pauvreté, les maladies et l'analphabétisme, resteront incontrôlées. Cela prouve donc que l'approche de la communauté internationale doit être davantage axée sur le développement. Les structures d'édification de la paix et de la sécurité doivent incorporer les dimensions socioéconomiques et politiques. Après tout, tant les causes que les conséquences des conflits et de l'instabilité en Afrique sont clairement et fortement liées à l'évolution de la situation dans le monde et aux relations internationales.

Enfin, ma délégation souhaite évoquer brièvement le point 43 de l'ordre du jour, et notamment le rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur le programme pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique.

L'Afrique du Sud est l'un des pays signataires de la Déclaration d'Abuja, par laquelle nous nous sommes engagés à réduire la morbidité et la mortalité paludéennes de 50 % d'ici à 2010. Bien que d'aucuns puissent faire valoir que nous avons déjà atteint cet objectif, faire reculer le paludisme ne se limite pas simplement à réduire la morbidité et la mortalité paludéennes. Comme le thème de cette année pour la célébration de la Journée mondiale contre le paludisme, le 25 avril 2008, l'a laissé entendre, la paludisme est une maladie qui ne connaît pas de frontières; c'est pourquoi il est indispensable de forger des partenariats pour lutter contre ce fléau.

Ma délégation est convaincue que l'on pourra remporter la bataille contre le paludisme si l'on détruit les moustiques qui en sont la cause. Comme le rapport de l'OMS l'indique, la lutte mondiale contre le paludisme ne vise pas seulement à réduire le fléau du paludisme dans les zones où il est endémique, mais aussi à réduire et à circonscrire l'étendue géographique des zones impaludées dans le monde. Cela suppose que l'on élimine le paludisme dans tout pays et toute localité où il est possible de le faire. Nous nous engageons à le faire.

M. Swe (Myanmar) (*parle en anglais*): Tout d'abord, je tiens à remercier le Secrétaire général pour le rapport détaillé (A/63/206) sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) qu'il a présenté au titre du point 57 a) de l'ordre du jour. Ma délégation est convaincue que le succès de la mise en œuvre du NEPAD est essentiel

pour la réalisation du développement durable de l'Afrique.

Ma délégation s'associe aux déclarations faites par le représentant d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le représentant de la Thaïlande au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Il y a six ans, l'Assemblée générale a adopté la résolution 57/2, intitulée « Déclaration des Nations Unies sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique », démontrant ainsi l'appui apporté par la communauté internationale à l'initiative que l'Afrique avait proposée. Les besoins particuliers de l'Afrique en matière de développement ont été reconnus lors de nombreuses grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies et lors de la récente réunion de haut niveau sur cette question.

La communauté internationale doit reconnaître les efforts déployés par les pays africains. Ils ont fermement pris en main le processus et la direction du NEPAD. Ils ont établi des priorités solides; ils ont pris des initiatives, individuellement et collectivement; ils ont mis en place des réformes administratives, économiques, judiciaires et de la fonction publique afin d'assurer un changement sur le continent et une croissance et un développement durables.

Au cours des quatre dernières années, l'Afrique a atteint une croissance économique record. En 2007, le continent a connu une augmentation du produit intérieur brut de 5,8 %. Néanmoins, la réduction de l'aide publique au développement (APD), l'augmentation des prix du pétrole et des denrées alimentaires, la crise financière récente et l'impact du changement climatique menacent de réduire à néant les progrès obtenus.

L'Afrique est un continent plein de dynamisme et avec un fort potentiel. Néanmoins, face aux nouveaux défis qui se multiplient, le soutien continu et vigoureux du système des Nations Unies et de la communauté internationale sera nécessaire pour éliminer la pauvreté et faire du développement de l'Afrique une réalité. La communauté internationale doit aider l'Afrique à s'aider elle-même. À cet égard, je voudrais m'arrêter sur certains domaines dans lesquels le soutien international pourrait contribuer sensiblement au développement de l'Afrique.

Le commerce joue un rôle important dans la promotion de la croissance économique. Bien que l'Afrique, avec plus de 920 millions d'habitants, représente 12 % de la population mondiale, sa part du commerce international est seulement de 2 %. La promotion d'un système commercial multilatéral juste et équitable contribuerait beaucoup à améliorer les perspectives commerciales de l'Afrique. Les subventions agricoles, les obstacles tarifaires et non-tarifaires et d'autres mesures qui faussent les échanges commerciaux doivent être éliminés pour améliorer l'accès des produits africains au marché. Mener à bonne fin le cycle de Doha axé sur le développement est aussi nécessaire pour améliorer les perspectives commerciales africaines.

Le déclin de l'APD ces dernières années représente un obstacle au développement pour de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique, qui doivent dépendre de l'APD pour beaucoup de leurs projets de développement. Nous demandons aux partenaires de développement de l'Afrique de s'acquitter pleinement des engagements pris lors de conférences internationales et de verser les contributions qu'ils ont annoncées à Gleneagles. La proposition du Secrétaire général de porter à 72 milliards de dollars par an le financement extérieur pour l'Afrique mérite notre plein appui.

Un endettement tolérable est essentiel pour la croissance et critique pour que l'Afrique réussisse dans ses efforts pour éliminer la pauvreté et réaliser son développement. À ce jour, l'Afrique sub-saharienne est la seule région qui a vu un allègement réel de sa dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. L'allègement de la dette devrait donc être proposé à tous les pays africains qui sont fortement endettés. En outre, l'allègement de la dette devrait être financé dans sa totalité par des ressources additionnelles.

Il est d'une importance vitale que la communauté internationale offre à l'Afrique un soutien financier et technique dans des domaines stratégiques tels que l'agriculture, le commerce, le développement des infrastructures, la santé et l'éducation. L'Afrique aura besoin de relever les défis posés par le VIH/sida. Un régime des droits de propriété intellectuelle qui soit suffisamment souple pour fournir au public les médicaments nécessaires à un prix abordable aiderait beaucoup la lutte de l'Afrique contre le VIH/sida.

Le changement climatique peut avoir un impact négatif sur les efforts des pays en développement pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Les pays africains devront trouver des sources de financement pour les aider dans leurs efforts d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique. Là encore, il faut signaler que le financement nécessaire pour répondre au changement climatique devrait provenir de ressources additionnelles, et ne devraient pas détourner notre attention de la mise en œuvre des autres priorités de développement.

La récente réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique et la réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement ont permis à la communauté internationale de renouveler son engagement vis-à-vis du développement de l'Afrique. La responsabilité principale de ce développement dépend des pays africains. À cette fin, les dirigeants africains ont pris des initiatives audacieuses pour prendre en main leur propre destinée. Néanmoins, sans l'appui vigoureux de la communauté internationale, la voie qui mène l'Afrique au développement sera longue et tortueuse. L'Afrique a besoin de tout notre appui. La communauté internationale ne saurait manquer à son devoir vis-à-vis de l'Afrique.

M. Dapkiunas (Biélorus) (*parle en russe*) : Le Biélorus se félicite de l'attention accrue portée par l'Assemblée générale au développement de l'Afrique. À peine un mois après la réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique, nous discutons de nouveau des efforts collectifs à entreprendre pour permettre aux citoyens du continent africain de croire à un avenir meilleur.

Le Biélorus est convaincu que l'avenir de l'humanité dépend de notre volonté et de notre capacité de résoudre les problèmes systémiques d'ordre mondial auxquels se heurte aujourd'hui l'Afrique. Un succès dans ce domaine nous permettra de créer un élan important pour le développement de la communauté internationale dans son ensemble, mais un échec mettrait en doute la maturité de notre civilisation.

Bien que le Biélorus soit situé assez loin de l'Afrique, nous ressentons depuis longtemps un lien spirituel avec le continent et son destin, et nous contribuons à son développement. Il y a près de 50 ans, le Biélorus a fait partie des auteurs de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples

coloniaux qui a proclamé la nécessité de mettre fin au colonialisme. Par la suite, le Bélarus a généreusement ouvert les portes de ses universités aux étudiants africains et a commencé à participer au développement social et économique de plusieurs États africains.

Bien qu'il ne soit pas encore un pays donateur, le Bélarus, est disposé à faire beaucoup pour les pays africains. Nous proposons aujourd'hui à l'Afrique d'investir dans le domaine de l'éducation et de la technologie et de la faire profiter de notre expérience en matière de sécurité alimentaire. Le Bélarus a notamment été Vice-Président de la Conférence ministérielle internationale sur l'état des pays à revenu intermédiaire, qui a eu lieu en août en Namibie, et rapporteur principal pour le débat consacré à l'énergie.

Dans plusieurs pays africains, le Bélarus a mis en place des coentreprises pour la fabrication d'automobiles et de tracteurs modernes de technologie biélorussienne et étudie les possibilités d'accroître sa participation à des projets d'infrastructure. En même temps, nous sommes préoccupés de voir qu'au rythme actuel, nous ne serons pas en mesure de doubler l'aide au développement pour l'Afrique d'ici à 2010, engagement pris lors du sommet du Groupe des Huit à Gleneagles. Nous nous associons aux nombreux appels lancés aux pays développés pour qu'ils prennent des mesures concrètes afin de respecter ces importants engagements.

En outre, dans le cadre de notre action conjointe pour résoudre les crises mondiales, nous accordons une attention prioritaire aux besoins du continent africain. L'Afrique se heurte à des difficultés considérables dans ses efforts pour contrer les effets négatifs du changement climatique, bien qu'elle ait les plus bas niveaux d'émission de gaz à effet de serre. La vulnérabilité de l'Afrique du point de vue de la sécurité alimentaire est évidente. La part du continent africain dans le commerce international n'est que de 2 % à peine, mais il n'est pas exclu que l'Afrique connaisse de graves problèmes économiques provoqués par la crise financière actuelle.

À ce propos, nous appelons les institutions compétentes du système des Nations Unies à analyser de manière approfondie l'écart entre le coût des produits africains lorsqu'ils sont achetés par de grandes sociétés transnationales et leur prix de vente sur les marchés mondiaux. Nous estimons que des actions correctives à cet égard pourraient constituer l'une des

mesures les plus importantes pour mettre en place un ordre économique mondial juste.

Nous devons aussi faire davantage confiance aux pays africains dans le choix des méthodes ainsi que des moyens à mettre en œuvre en vue de résoudre les problèmes de leur continent. Le mandat de l'Union africaine en matière de maintien de la paix et de la stabilité régionales doit être renforcé. Le Conseil de sécurité doit trouver des modalités pratiques pour accroître le rôle de l'Union africaine, en particulier en appuyant son Conseil de paix et de sécurité.

Nous sommes conscients de la nécessité cruciale d'investir massivement dans les infrastructures énergétiques, comme le souligne le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Il importe également de promouvoir plus activement le recours aux sources d'énergie propre et renouvelable et aux processus économes en énergie. Nous espérons que les pays africains joueront un rôle actif, pendant cette session de l'Assemblée générale, dans les débats thématiques visant à permettre à tous les États d'avoir accès aux technologies favorisant les économies d'énergie et le recours aux sources d'énergie renouvelables et à d'autres sources d'énergie.

Le rôle des pays africains est essentiel pour résoudre des problèmes pressants dans le système des Nations Unies. À ce propos, il faut dire que nous trouvons encourageant que l'Union africaine ait décidé de contribuer à l'avancement des travaux relatifs à un plan d'action global de lutte contre la traite des êtres humains. Nous nous félicitons de la décision qui a été prise lors du Sommet de l'Union africaine de lancer des négociations sur ce plan global. Le Bélarus défend l'idée d'un tel plan d'action depuis plusieurs années, et nous sommes prêts à travailler concrètement avec les pays africains afin qu'il devienne réalité.

Nous voulons aussi inviter nos partenaires africains à envisager la faisabilité d'élaborer au sein du système des Nations Unies, avant tout sur la base des réalisations du NEPAD, une stratégie d'action coordonnée à long terme entre l'Afrique et l'ONU, sur le schéma de la stratégie conjointe Afrique-Union européenne. Une telle stratégie permettrait la mise en place, à un niveau global, d'un vecteur du développement en Afrique qui aurait un effet positif sur la coordination de l'action en faveur des populations du continent.

M. Taha (Soudan) (*parle en arabe*): Ma délégation s'associe aux déclarations qui ont été faites

par le représentant d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le représentant du Kenya au nom du Groupe des États d'Afrique.

L'Afrique a fait des progrès considérables depuis le début de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Ce partenariat témoigne de la volonté résolue des pays africains de mettre le continent sur la voie du développement économique et social en contrôlant ses propres initiatives de développement. Aujourd'hui, à mi-chemin de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) fixée pour 2015, l'Afrique est le seul continent qui se heurte à des obstacles majeurs dans ses efforts de lutte contre la pauvreté et le besoin. La communauté internationale doit par conséquent se mobiliser pour l'aider à mener à bien tous les volets du NEPAD et tous les engagements pris dans le cadre de ce partenariat, sans délai.

La réunion de haut niveau tenue par l'Assemblée générale le 22 septembre visait à aborder les besoins particuliers de l'Afrique en matière de développement et à évaluer l'état de la mise en œuvre des différents engagements, les défis et les perspectives d'avenir. La tenue de cette réunion a représenté une grande avancée pour le renforcement du NEPAD. La déclaration politique concernant les besoins particuliers de l'Afrique souligne l'engagement des chefs d'État et de gouvernement, des ministres et des différentes délégations auprès de l'Organisation des Nations Unies, envers les besoins particuliers de l'Afrique énoncés dans la Déclaration du Millénaire, la Déclaration des Nations Unies sur le NEPAD, le Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement et le Document final du Sommet mondial de 2005. Tous ces instruments ont été élaborés pour renforcer un partenariat mondial entre pays reposant sur des valeurs communes et la mobilisation des ressources humaines, financières et technologiques nécessaires pour lutter contre la pauvreté, la faim et le sous-développement en Afrique. Ils reflètent tous les engagements que nous avons pris.

Des consultations approfondies sont en cours sur le projet de document final de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, présenté par le Président de l'Assemblée générale conformément à la résolution 62/187, en prévision de la Conférence de Doha qui aura lieu du 29 novembre au 2 décembre 2008, sept ans

après la tenue de la conférence historique de Monterrey au Mexique.

Nous appelons donc la communauté internationale à honorer tous les engagements pris pour mettre fin à la pauvreté, renforcer le développement durable et créer des systèmes économiques mondiaux équitables et ouverts, répondant aux besoins des pays en développement, notamment en Afrique, et facilitant leur intégration dans les marchés internationaux.

Les pays développés devraient cesser leurs subventions agricoles, tout particulièrement maintenant que le Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique souligne que de telles subventions compromettent le développement agricole, processus qui faciliterait la réforme économique dans le monde entier.

Les organisations régionales qui œuvrent en faveur de l'instauration d'une paix durable en Afrique jouent un rôle clef, notamment dans les pays sortant d'un conflit. Je demande à tous d'assurer la pleine application du plan décennal de renforcement des capacités des forces de maintien de la paix en Afrique et de renforcer les mécanismes de consultation régionale en vue d'appuyer efficacement l'Union africaine et les programmes qu'elle a établis dans le cadre du NEPAD.

Malgré les avancées actuelles, les efforts qui sont accomplis restent insuffisants pour les pays à faible revenu. Aujourd'hui, il faut accroître l'assistance à ces pays lourdement endettés et alléger la dette multilatérale afin de les aider à relever au mieux les défis qui les attendent.

Dans ce contexte, l'aide publique au développement (APD) en faveur de l'Afrique demeure à la traîne par rapport aux annonces de contribution de 2005 visant à porter l'APD à 25 milliards d'ici à 2010. En dépit du fait que certains pays donateurs, membres de la Commission du développement durable ont mis en place des plans précis destinés à fournir une aide supplémentaire à l'Afrique, de nombreux autres pays doivent encore honorer leurs engagements. Nous insistons sur le fait que la qualité de cette aide est aussi importante que sa quantité. Nous mettons également l'accent sur le fait que l'instabilité et la fluctuation de l'aide sont des problèmes dangereux pour l'Afrique.

La création d'un environnement pacifique est une condition *sine qua non* du développement économique

et social. Au Soudan, nous avons une vaste expérience en matière de paix durable et les mesures de partage des richesses que nous avons adoptées constituent des éléments majeurs des trois accords de paix que nous avons signés. Il est possible que l'adhésion du Soudan aux mécanismes interafricains aient permis à différents organismes gouvernementaux ainsi qu'à toutes les parties prenantes, à la société civile et au secteur privé, de mettre en œuvre les mécanismes en question, en vue de renforcer le rôle des femmes, la démocratie, la responsabilité et la primauté du droit.

Environ la moitié de la population mondiale est exposée au paludisme. En 2006, 3,3 milliards de personnes ont été touchées par cette maladie, parmi lesquelles 1 million est déjà mort. La majorité de la population soudanaise risque d'être infectée par le paludisme. Il y a 7 millions de cas de paludisme par an, dont 35 000 décès. Des études scientifiques en la matière soulignent les effets négatifs du changement climatique sur le taux d'incidence, étant donné que des températures élevées prolongent la vie des moustiques porteurs de la maladie, au détriment direct du développement économique et social du pays. Le Soudan a donc établi une stratégie nationale de lutte contre le paludisme, mettant en place une entité spéciale chargée de renforcer les moyens de contrôler la propagation de la maladie, ce qui permet une meilleure prévention et un meilleur traitement.

Le ralentissement de l'économie mondiale, l'augmentation des prix des denrées alimentaires et le changement climatique sont autant de facteurs qui nous empêchent d'obtenir des résultats concrets dans la mise en œuvre du NEPAD et dans la lutte contre le paludisme. Ces facteurs mettent en péril notre capacité à réaliser les OMD d'ici à 2015. Aussi, une détermination réelle et une orientation claire sont nécessaires de la part de nos partenaires de développement et de la part des pays africains eux-mêmes, en vue de réformer utilement le système de la dette et le système commercial international pour faciliter l'accès des pays en développement à l'Organisation mondiale du commerce et pour accroître l'APD. Toutes ces mesures doivent être calibrées en fonction de la prise en main nationale et des plans de développement des pays en développement, tout en honorant, dans les délais prévus, les engagements pris. La responsabilité en matière de développement est une responsabilité collective fondée sur un partenariat international équitable.

M. Raja (Inde) (*parle en anglais*) : Le Premier Ministre de l'Inde, Jawaharlal Nehru, lors de son intervention à la Conférence Asie-Afrique de Bandung en 1955, a décrit l'Asie et l'Afrique comme des « continents frères ». Cette vision de l'Inde et de l'Afrique, avec notre expérience historique commune de lutte contre le colonialisme et le sous-développement multidimensionnel et avec notre parcours conjoint vers une destination commune, demeure au cœur des liens qui unissent l'Inde à l'Afrique.

L'Inde, qui a accueilli le tout premier Sommet du Forum sur le partenariat Inde-Afrique à New Delhi en avril 2008, est donc très heureuse de participer à la discussion d'aujourd'hui sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Nous voudrions d'abord prendre note de la réunion de haut niveau sur le thème suivant : « Les besoins de développement de l'Afrique : état de la mise en œuvre des divers engagements, défis et perspectives », qui s'est tenue à New York le 22 septembre 2008. Nous aimerions tout particulièrement évoquer le paragraphe 39 de la déclaration politique adoptée lors de la réunion, dans lequel il est dit, entre autres, une partie de la teneur suit :

« Tous les engagements pris envers l'Afrique et par elle doivent effectivement être mis en œuvre et bénéficier d'un suivi adéquat de la communauté internationale et de l'Afrique elle-même. Nous soulignons qu'il faut de toute urgence résoudre les grands problèmes de l'Afrique. » (*résolution 63/1, par. 39*)

L'Inde voudrait également se joindre à l'appel du Président de l'Union africaine, lancé lors de cette réunion, selon lequel l'Afrique mérite une attention particulière. Il est évident que l'Afrique réalise actuellement d'immenses progrès dans des domaines tels que l'infrastructure, l'agriculture, la santé, le développement des ressources humaines, les sciences et les technologies ainsi que les technologies de l'information et de la communication. Il y a également des signes qui indiquent le réveil d'un géant, ce qui transformera de façon irréversible l'ordre politique et économique international.

Le Secrétaire général, dans son rapport intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : sixième rapport complet sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international » (A/63/206), fournit des renseignements détaillés sur les progrès réalisés dans divers domaines prioritaires du NEPAD,

et analyse la réponse de la communauté internationale à l'appui du NEPAD. Nous sommes particulièrement concernés, à la lumière de la déclaration politique, par son appel à la mise en œuvre urgente des engagements internationaux, notamment à un inversement de tendance dans la diminution de l'aide au développement. Nous approuvons le rappel par le Président de l'Union africaine de l'obligation morale qui incombe à la communauté internationale d'aider l'Afrique à se sortir elle-même du piège de la pauvreté.

L'Inde s'est toujours attachée à transformer son engagement spécial envers l'Afrique en un partenariat durable. Nous avons une relation ancienne, étroite et à plusieurs niveaux avec l'Afrique, fondée sur notre volonté permanente de travailler avec le continent pour qu'il réalise ses aspirations. Notre partenariat englobe les secteurs prioritaires faisant partie intégrante des objectifs de développement de l'Afrique au XXI^e siècle. Une Inde dynamique et une Afrique renaissance voient leurs relations s'intensifier avec une convergence croissante d'intérêts dans leur quête commune d'une croissance et d'un développement économiques durables.

La Déclaration de Delhi et le Cadre de coopération Afrique-Inde, adoptés par l'Inde et l'Afrique cette année, mettent en lumière notre vision commune du monde. La Déclaration de Delhi repose sur l'égalité et le respect mutuel. Le Cadre de coopération adopté au sommet, esquisse les domaines prioritaires de notre engagement futur. Pris ensemble, ils assurent une base saine à l'intensification de notre engagement dans les années à venir.

L'Inde est déterminée à coopérer avec l'Afrique en fonction des priorités du continent. Les domaines de coopération comprennent le renforcement des capacités, l'agriculture, le développement des infrastructures, la santé et la sécurité alimentaire ainsi que la coopération technologique. L'Inde a également annoncé que les lignes de crédit préférentielles disponibles pour l'Afrique seraient portées à 5,4 milliards de dollars. L'Inde aspire sincèrement à un partenariat à long terme avec l'Afrique et investit donc dans la consolidation des infrastructures économiques, notamment des chemins de fer, de l'informatique, des télécommunications et de l'énergie.

Pour l'Inde, le renforcement des capacités en Afrique est un secteur prioritaire. Depuis 1964, à travers le Programme indien de coopération technique et économique, l'Inde coopère avec l'Afrique pour

placer des milliers d'étudiants africains dans des institutions professionnelles en Inde dans le cadre de programmes de bourses. Plus de 15 000 étudiants africains étudient actuellement dans des universités et écoles d'enseignement supérieur indiennes. Au cours des cinq ou six prochaines années, l'Inde mettra en chantier, sous forme de dons, des projets dans des domaines aussi importants que l'éducation, les sciences, l'informatique, l'agriculture et l'énergie renouvelable. L'Inde offre maintenant un nombre sensiblement plus élevé de créneaux de formation et elle a également doublé ses bourses de longue durée. Nous avons affecté 500 millions de dollars à cet effet.

Le Projet de réseau électronique panafricain est un formidable exemple du partenariat Inde-Afrique. L'Inde a offert un satellite consacré à la connexion à l'Internet en Afrique subsaharienne pour aider à combler le fossé numérique. Le projet est entièrement financé par le Gouvernement indien et a été lancé depuis Addis-Abeba, avec un centre de transmissions par satellite à Dakar. Il relie les principales universités dans différentes régions d'Afrique aux principales universités indiennes et aux pôles d'excellence situés en Inde et il relie également les principaux hôpitaux d'Afrique aux hôpitaux hyperspécialisés en Inde. Trente pays ont déjà adhéré au projet en vue de fournir une télé-éducation et une télé-médecine de qualité.

Le Secrétaire général, dans son rapport sur le NEPAD, a appelé à l'aboutissement du Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha qui comporte un volet consacré au développement et qui a déjà pris beaucoup de retard. Lors du Sommet du forum sur le partenariat Inde-Afrique, l'Inde et l'Afrique ont décidé de travailler ensemble, avec l'Organisation mondiale du commerce, sur des questions urgentes présentant un intérêt commun et suscitant des préoccupations communes à l'échelle mondiale, telles que la question des subventions sur le coton. L'Inde a fait une annonce unilatérale en faveur de l'accès aux marchés en franchise de droits et hors contingentement des produits en provenance de 34 pays les moins avancés d'Afrique. Cela stimulera l'activité économique des industries manufacturières, notamment des petites et moyennes entreprises africaines, en leur donnant un accès accru au marché de l'une des économies ayant la croissance la plus rapide du monde.

L'Inde, à l'instar de l'Afrique, a été touchée par le ralentissement économique mondial, par la crise économique et financière internationale et par la hausse

des prix des produits alimentaires et du pétrole. Ces questions ainsi que le changement climatique, la réforme et la démocratisation des institutions internationales, la lutte contre le terrorisme, la lutte contre les maladies, l'éradication de la faim et de la pauvreté et la promotion du pluralisme et de la démocratie, sont toutes inscrites à notre programme commun.

La lutte contre le paludisme en Afrique – abordée dans le rapport (A/63/219) du Secrétaire général qui transmet le rapport établi par l'Organisation mondiale de la Santé, et est intitulé « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique » – demeure une tâche ardue. Malgré l'existence de signes donnant à penser que l'on est peut-être en train de faire des progrès, il est un fait que les ressources et l'accès au traitement demeurent insuffisants et que rien ne prouve que le paludisme régresse en Afrique. L'apparition de souches de *falciparum* résistantes est particulièrement préoccupante.

Malgré la prise d'un certain nombre de mesures préventives, telles que la distribution de moustiquaires traitées, il demeure évident que la capacité du monde en développement à faire face à des crises de santé publique de cette nature, requiert des changements radicaux dans le régime de la propriété intellectuelle.

La Déclaration de Doha consacre le principe selon lequel les règles commerciales régissant les brevets ne sont pas aussi importantes que la santé publique. L'accès aux médicaments est un élément fondamental du droit à la santé. Il est regrettable que ce principe relève plus de la théorie que de la pratique.

Pour terminer, je voudrais dire que nous sommes fermement convaincus que la réalisation fructueuse des objectifs du NEPAD ne pourra être obtenue qu'avec un programme élaboré et mis en œuvre par les pays d'Afrique. Avec les ressources humaines et naturelles abondantes dont dispose l'Afrique et l'engagement des dirigeants africains en faveur de la réalisation des objectifs du NEPAD, le succès est possible si le NEPAD reçoit l'appui sans faille de la communauté internationale pour réaliser le rêve africain.

Programme de travail

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'informe les membres qu'à la demande de l'auteur, l'examen du point 113 de l'ordre du jour (Multilinguisme), prévu pour le lundi 20 octobre, a été reporté à une date ultérieure qui sera annoncée prochainement.

La séance est levée à 13 h 10.